

Le Nord-Caucase au miroir du fédéralisme russe

Aude MERLIN

En août 1999, c'est à la suite de l'incursion de combattants tchéchènes et daghestanais au Daghestan que M. Poutine est nommé Premier ministre de la Fédération de Russie, en remplacement de S. Stepachine qui avait alors déclaré : « Je crois que nous avons perdu le Daghestan », ce qui lui avait valu d'être immédiatement démis.

En septembre 2004, c'est après la prise d'otages de Beslan, en Ossétie du Nord, que M. Poutine, alors président en début de deuxième mandat, supprime l'élection au suffrage universel des chefs de pouvoirs exécutifs des entités fédérées. Il nomme par ailleurs Dmitri Kozak ¹, un de ses très proches collaborateurs, à la tête du district fédéral du Sud, le IuFO, une des sept super-régions créées en mai 2000 au début de son premier mandat.

C'est donc à la suite de deux événements particulièrement saisissants qui ont lieu dans une même région, le Nord-Caucase, que sont prises des décisions marquantes pour l'ensemble du pays, ces deux événements surgissant sur un terreau de grande instabilité puis de guerre ², guerre relancée justement après l'incursion des combattants au Daghestan.

¹ Dmitri Kozak, très proche de V. Poutine, a en particulier occupé le poste de chef adjoint de l'administration présidentielle d'octobre 2003 à mars 2004. En 2003, il dirige parallèlement la commission sur les structures gouvernementales régionales et locales, dite Commission Kozak. Voir J.-R. RAVIOT, « Les rapports centre-régions en Russie », *Courrier des pays de l'Est*, 1033, mars 2003, p. 5. Voir la biographie de D. Kozak, http://www.kremlin.ru/state_subj/27810.shtml.

² Dans cette contribution, nous n'abordons que peu la question tchéchène proprement dite, tant la problématique est spécifique, et dans la mesure où cette question fait l'objet d'une autre contribution dans ce même ouvrage, par Céline Francis.

La région du Nord-Caucase nous semble particulièrement intéressante comme cas d'étude du fédéralisme russe et de ses évolutions : à la manière d'un miroir déformant, elle en présente des traits génériques et fait également figure d'anticipateur de tendances sur un certain nombre de points. L'héritage colonial en fait une région particulièrement sensible que le pouvoir impérial puis soviétique a toujours examinée avec une certaine appréhension.

Le Nord-Caucase, défi pour le pouvoir russe

Perçu par les Tsars puis par le pouvoir soviétique comme une région aussi difficile qu'indomptable, le Nord-Caucase, peuplé de nombreux peuples « montagnards »³, a fait l'objet de tentatives de contrôle successives, à commencer par l'installation de lignes de fortification cosaques au XVI^e siècle, puis le lancement d'une guerre de grande ampleur au XIX^e siècle, dont l'achèvement en 1864 marque la date officielle de la conquête⁴. Les archives et travaux d'historiens témoignent du caractère colonial de l'intégration de la région dans l'Empire : mise en place d'une administration tsariste *via* l'envoi de vice-rois⁵ et cadres impériaux, cooptation d'élites locales dans l'objectif de s'allier les populations et de renforcer le contrôle de l'Empire sur place, construction de forteresses dans des terres perçues comme sûres – Vladikavkaz en 1784 – ou stratégiques – Groznaïa en 1818 –, destructions de villages et de populations⁶, début de russification...

La soviétisation, si elle s'est basée officiellement sur un mot d'ordre conçu en opposition à l'Empire tsariste défini par les bolcheviks comme une « prison des peuples » et s'est appuyée sur l'idée d'une libération, n'en a pas moins reproduit sous certaines formes des pans de la politique tsariste. Catégorisation des populations, sélection et formation d'élites locales en vue d'en faire des relais efficaces du pouvoir central sur place, russification après une période d'« indigénisation »⁷ : tout cela

³ Sur les perceptions et sur la gamme de termes utilisés pour désigner les Caucasiens, voir J. RADVANYI, A. MERLIN, « Russes et Caucasiens à la fin du XX^e siècle, Identités et territoires », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34/4, décembre 2003, p. 97-114.

⁴ En 1859, l'imam Chamil, qui fédérait la résistance daghestanaise et tchéchène au sein de son Imam, est capturé à Gounib. En 1864, les derniers noyaux de résistance au Caucase occidental sont mis à pied et un exil de masse conduit les Circassiens vers l'Empire ottoman.

⁵ C. MOURADIAN, « Les Russes au Caucase », in M. FERRO (dir.), *Le livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, 2004, Hachette Littératures, p. 537.

⁶ Il y a de nombreuses sources sur la guerre du Caucase. On peut en citer quelques-unes : A. ZELKINA, *In Quest for God and Freedom. Sufi Responses to the Russian Advance in the Northern Caucasus*, Londres, Hurston Compagny, 2000 ; M. VAČAGAËV, *Čečnâ v kavkazskoj vojne XIX st. : sobytiâ i sud'by* [La Tchétchénie dans la guerre du Caucase au XIX^e siècle : événements et destins], Kiev, Fonds « Istoriko-kul'turnoe nasledie Čečencev » [Fonds « Héritage culturel et historique tchéchène »], 2003, p. 13-18 ; M. M. BLIEV, V. V. DEGOËV, *Kavkazskaâ vojna* [La guerre du Caucase], Moscou, Roset, 1994.

⁷ La *korenizaciâ*, (la racine russe *koren'* signifie « racine ») consistant à nommer dans les années 1920 des cadres politiques locaux, à éditer des manuels et du matériel politique en langue locale, est traduite selon les sources par nativisation ou indigénisation. Voir T. MARTIN,

conduit à un héritage paradoxal ⁸, où des territoires, ainsi que différents attributs administratifs et politiques, sont affectés à des groupes ethniques ou nationalités, sans que disparaissent pour autant des actes de rébellion contre le pouvoir, en particulier dans les années 1920 et 1930 ⁹.

Malgré la territorialisation – celle-ci est à géométrie variable et plusieurs populations différentes peuvent être intégrées dans un même territoire, en plus d’une importante minorité de Russes – et la républicanisation ¹⁰ de ces territoires, les nombreux découpages territoriaux qui ont été effectués au Nord-Caucase ont contribué à accroître la tension avec le pouvoir central et exacerbé certains contentieux entre différents peuples, en particulier entre peuples déportés en 1943-1944 – Tchétchènes, Ingouches, Karatchaïs, Balkars –, et autres peuples – circassiens, ossètes.

Percevant la région comme peu sûre, comme un « casse-tête » complexe, les pouvoirs successifs se retrouvent aux prises avec les mêmes défis, que l’on pourrait résumer par les questions suivantes : comment ancrer puis maintenir dans l’espace russe – ou russo-soviétique sous l’URSS – une région dont les habitants ne sont pas majoritairement russes ethniquement, conservent des modes de vie et coutumes propres, qu’ils voient menacés par la conquête et l’imposition de la loi impériale ? Comment gérer la multitude de peuples, autochtones – circassiens ¹¹, nakhs et daghestanais –, iranophones – ossètes –, turcophones – karatchaïs, balkars, nogais, koumyks –, cosaques, et russes ? Comment intégrer un territoire multiconfessionnel, dans lequel l’Islam joue un rôle particulier, et comment en éradiquer l’influence ?

La conquête ayant été opérée sur un territoire d’un seul tenant, avec des mélanges de populations et une absence de frontière claire entre ce qui relèverait de la « métropole » et ce qui relèverait des « colonies », les lignes de fortifications se déplaçant au gré des avancées militaires et les populations chrétiennes (Cosaques, Arméniens, Grecs installés par l’Empire) se mêlant aux populations autochtones, les administrateurs ont souvent mis sous l’appellation Nord-Caucase une réalité mouvante, entretenant un rapport incertain à la région, marche de l’Empire, mais tantôt même, tantôt autre.

Affirmative Action Empire : Nations and Nationalism in the Soviet Union, 1923-1939, Cornell University Press, 2001.

⁸ Voir J. RADVANYI, « Un héritage paradoxal : la fabrication des entités nationales territoriales au Caucase », in F.F. LONGUET MARX (dir.), « Le Caucase : axes anciens, nouveaux enjeux », *Nouveaux mondes*, 8, été 1998, p. 1-7.

⁹ A. AVTORKHANOV, « The Chechens and the Ingush during the Soviet period and its Antecedents », in M. BROXUP BENNIGSEN, *The North Caucasus Barrier, The Russian Advance towards the Muslim World*, Londres, Hurst and Co, 1992, p. 146-194.

¹⁰ En 1936, en vertu de l’adoption d’une nouvelle Constitution pour l’Union soviétique, de nombreux territoires dotés du statut de régions autonomes, sont hissés au statut de Républiques autonomes, sans que cela change réellement les marges de manœuvre politiques localement, le schéma institutionnel et politique donnant plus à la réalité une dimension de déconcentration que de décentralisation.

¹¹ Nous utilisons le terme générique de Circassiens lorsqu’il s’agit de désigner les trois peuples kabarde, tcherkesse, adyghé et leur volonté de témoigner d’un sentiment d’appartenance commune.

Un rapport incertain à la région, qui se reflète jusque dans son appellation

De par son appellation même, la région qui nous intéresse est évolutive : au sens administratif, le Nord-Caucase (*Severnnyj Kavkaz*) recouvrait, entre 1992 et 2000, sept Républiques fédérées de la Fédération de Russie, fondées sur une base nationale ¹² (Adyghés, Ossétie du Nord, Ingouchie, Tchétchénie fondées sur un seul peuple titulaire), bi-nationale (Karatchaïévo-Tcherkessie, Kabardino-Balkarie) ou multi-nationale (le cas daghestanais représente une exception, plus de trente groupes ethniques différents y cohabitent) auxquelles s'ajoutaient trois entités majoritairement peuplées de Russes, les kraïs (territoires) de Krasnodar et Stavropol et la région de Rostov ¹³. A partir de 2000 et la création des sept ¹⁴ superdistricts, le district fédéral du Sud (IuFO ¹⁵) englobe les territoires mentionnés ci-dessus, auxquels s'ajoutent, parallèlement au fait que l'on ne parle plus, symboliquement, de « Nord du Caucase », mais du « Sud de la Russie » ¹⁶ –, deux régions majoritairement peuplées de Russes, la région d'Astrakhan et la région de Volgograd, et une République nationale, la République de Kalmoukie ¹⁷. Ainsi, les républiques nationales deviennent démographiquement et en termes d'espace géographique une petite partie du district du Sud, et l'accent est mis sur l'appartenance à une région administrative, plus qu'à un ensemble historique et géographique englobant également les habitants du Caucase du Sud.

Si l'on se concentre sur les Républiques dites « nationales », qui forment une population de quatre millions d'habitants environ, une particularité démographique frappe l'observateur : alors que les Républiques du Caucase du Nord-Ouest sont peuplées, lors du dernier recensement soviétique en 1989, d'une part importante de Russes (68% dans la République des Adyghés, 42% en Karatchaïévo-Tcherkessie, 32% en Kabardino-Balkarie, 30% en Ossétie du Nord), cette part se réduit au fur et à mesure que l'on avance vers l'Est, étant de 23% en Tchétchéno-Ingouchie et de seulement 9% au Daghestan. Le recensement de 2002 ¹⁸ fait état d'un recul de la population ethniquement russe dans l'ensemble de la région, où l'on compte 64,5% de Russes dans les Adyghés, 33,6% en Karatchaïévo-Tcherkessie, 25,1% en Kabardino-Balkarie, 23,2% en Ossétie du Nord et, pour les Républiques du Caucase oriental,

¹² L'adjectif « national » est utilisé ici au sens de l'adjectif *nacional'nyj* en russe : il désigne donc l'appartenance ethnique et dans le contexte de notre recherche, il est utilisé pour désigner les groupes ethniques non russes. Pour les entités fédérées, voir la carte en annexe.

¹³ Voir, par exemple, I. G. KOSIKOV, L. S. KOSIKOVA, *Severnnyj Kavkaz, Social'no-Ékonomičeskij spravočnik* [Le Caucase du Nord, données socio-économiques], Moscou, 1999.

¹⁴ Les superdistricts épousent les lignes des districts militaires de la Fédération de Russie. Lors de l'instauration de ces structures, le député Nemtsov propose que soit créé un huitième district pour la Tchétchénie, qui serait, dit-il, « dirigé par un civil, non par un Tchétchène ».

¹⁵ Iuznyj Federal'nyj Okrug.

¹⁶ Ce changement sémantique est particulièrement sensible dans les publications que l'on trouve à Rostov, capitale du IuFO. Voir, par exemple, *Regionovedenie, Ūg Rossii : kratkij tematičeskij slovar'* [Le Sud de la Russie : court dictionnaire thématique, cours sur les régions], Rostov, 2004.

¹⁷ Voir le site du IuFO www.ufo.gov.ru.

¹⁸ Voir www.perepis2002.ru.

1,2% en Ingouchie, 3,7% en Tchétchénie ¹⁹, et 4,7% au Daghestan. La question ethno-démographique joue donc un rôle important dans la perception qu'ont les élites politiques fédérales de cette région et le risque de la « perdre » ²⁰ est présent dans les esprits, en particulier à partir de la déclaration d'indépendance tchétchène en 1991, puis lors de l'incursion tchétchéno-daghestanaise au Daghestan lorsque les combattants proclament la création d'un Etat chariatique tchétchéno-daghestanais. Le fait que cette région soit devenue, avec l'accession à l'indépendance des trois Etats sud-caucasiens, une des frontières méridionales de la Russie, renforce cette inquiétude dans les représentations à Moscou, inquiétude alimentée par une réelle « dérussification » ²¹ qui évoque alors une renationalisation ou réethnisation des territoires, et résonne avec l'idée que le pouvoir russe (russe ²²) pourrait ne plus s'y exercer si le départ des Russes s'y accélérât. L'utilisation du terme « ethnoélites » par nombre d'experts, de chercheurs et de responsables politiques, est également révélatrice du rapport entretenu par les élites fédérales vis-à-vis des élites locales.

La naissance du fédéralisme russe a trouvé sa source avant même l'éclatement de l'URSS, dont la structure fédérale était plus formelle que réelle ²³. En août 1990, l'appel de B. Eltsine encourageant les régions à « prendre autant de souveraineté qu'elles [pourraient] en avaler » a joué un rôle important, entraînant un nouveau mode de relations entre les régions et le pouvoir central, auquel le Nord-Caucase n'échappe pas. Bien au contraire...

¹⁹ Grozny était encore une ville majoritairement peuplée de Slaves en 1989, mais un exil massif s'est amorcé à partir de la déclaration d'indépendance tchétchène en 1991, qui s'est poursuivi durant la première guerre puis durant l'entre-deux-guerres (1996-1999).

²⁰ Nous reprenons volontairement le vocabulaire utilisé par S. Stepachine, afin de montrer à quel point durant la décennie 1990 rien n'était exclu pour les autorités russes, même sous forme de spectre.

²¹ Voir par exemple V. MARTYNOV, « Derussificaciâ Severnogo Kavkaza : social'nye i politiceskie posledstviâ » [La dérussification du Nord-Caucase : conséquences sociales et politiques], in V. V. CERNOUS (ed.), *Etnoétatizm i ètnokratii na ège Rossii* [Ethnoétatisme et ethnocraties dans le Sud de la Russie], SKNTs VCh, 2006, p. 179-186.

²² Afin d'opérer la distinction entre russe au sens politique, citoyen (*rossijskij*) et russe au sens ethnique (*rususkij*), nous ajoutons entre parenthèses l'adjectif russe dans le premier sens. Voir à ce sujet la note introductive de Jean Radvanyi in J. RADVANYI (dir.), *Les Etats postsoviétiques, Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2004, p. 6 : « La Russie d'aujourd'hui utilise deux termes différents (mais malencontreusement traduits par le mot français « russe ») pour désigner ses propres habitants : « *Rousskie* » désigne les citoyens de langue et de nationalité « grand-russienne » ; « *Rossijanin* » désigne l'ensemble des citoyens de Fédération de Russie indépendamment de leur langue ou de leur identité ethnique (Russes, Tatars, Kalmouks...). Il conviendrait de traduire différemment ces deux termes (par exemple, le premier par « Russes », le second, par « Russiens » ?). Mais l'usage acquis demeure plus fort même s'il entretient une confusion regrettable. »

²³ Voir par exemple J. RADVANYI, *L'URSS : Régions et Nations*, Paris, Masson Géographie, 1990, p. 28, et la contribution de R. LOMME, « Le fédéralisme soviétique et les ambiguïtés de l'« autonomie territoriale », in *L'URSS de Lénine à Gorbatchev, L'histoire, le système politique et économique, la société, les changements*, Bruxelles, GRIP Information, 1989, p. 59-64.

« Autant de souveraineté que vous pouvez en avaler... »

Alors que Boris Eltsine, président du Soviet suprême de Russie et rival de M. Gorbatchev dans sa course au pouvoir, joue la carte des entités nationales contre le pouvoir central, son invitation prononcée à Kazan en août 1990 ²⁴ s'inscrit dans un contexte où la « parade des souverainetés », déjà amorcée sous forme de déclarations, va s'intensifier. Au Nord-Caucase, les revendications sont multiples, allant de la demande de promotion du statut de tel ou tel territoire à la proclamation d'indépendance ; les modifications territoriales ayant été nombreuses, le nombre de territoires contestés est très important et les aspirations sont multiformes. Des revendications éclosent tant à l'intérieur d'une même République (comme par exemple la revendication de la formation du Koumykstan au Daghestan) visant à redessiner des districts, que de façon « transversale », visant alors à remodeler les frontières des entités fédérées en réunifiant des territoires peuplés de populations d'une même famille linguistique (par exemple, le projet d'une République de Tcherkessie visant à rassembler les peuples circassiens adyghés, tcherkesses, abazes répartis dans trois entités différentes).

Face à cette effervescence de revendications, le choix de l'administration fédérale eltsinienne est double.

D'une part, Boris Eltsine, une fois devenu président de la Russie indépendante ²⁵, procède à l'élévation du statut de deux régions autonomes du Nord-Caucase. En juillet 1991, la région autonome des Adyghés, géographiquement enclavée dans le territoire de Krasnodar ²⁶, devient République au sein de la RSFSR ; la région autonome de Karatchaïévo-Tcherkessie, qui était rattachée au territoire de Stavropol, est également promue au statut de République. Un autre grand changement territorial est la création de la République d'Ingouchie, consécutive à la déclaration d'indépendance de la Tchétchénie. Si la création de cette République résulte de plusieurs facteurs ²⁷ (refus dans les districts ingouches de participer aux élections présidentielles tchéchènes d'octobre 1991, organisation d'un référendum sur la création d'une République ingouche fin novembre), elle n'aurait pu naître sans l'assentiment du pouvoir central, lorsque le 4 juin 1992, le Soviet suprême de Fédération de Russie adopte une loi sur la création de la République d'Ingouchie au sein de la Fédération de Russie.

D'autre part, dans le contexte de promotion des statuts et de valorisation des régions comme espaces du politique, B. Eltsine procède à une réelle décentralisation,

²⁴ Voir par exemple J. RADVANYI, « La fronde des régions dans la fédération de Russie », in V. GARROS (dir.), *Russie post-soviétique : la fatigue de l'histoire ?*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 106. La phrase exacte qu'il a prononcée est « *Берите суверенитета столько, сколько вы его сможете проглотить. Не хочу... быть тормозом в развитии национального самосознания каждой республики* » [« Prenez autant de souveraineté que vous pouvez en avaler. Je ne veux pas... être un frein au développement de la conscience nationale de chaque république »].

²⁵ Boris Eltsine est élu président de Russie le 12 juin 1991, avec 57% des voix.

²⁶ Cette situation d'enclavement aura des conséquences en matière de mobilisation, voir ci-après.

²⁷ Sur l'éclatement du conflit du Prigorodny, voir ci-après.

en attribuant aux « sujets »²⁸ de la Fédération de larges prérogatives politiques et économiques.

De larges prérogatives, traduites dans les Constitutions locales et accords bilatéraux conclus avec le centre

Dans le fonctionnement du fédéralisme russe, s'amorce une nouvelle ère : il s'agit de l'inauguration d'un mode de gestion des relations centre-périphéries, avec l'adoption puis la généralisation des accords de délimitations de compétences. Le pionnier en la matière dans l'espace russe est le Tatarstan, qui ouvre la voie à cette pratique. Si l'on examine avec le recul la façon dont se sont noués ces accords, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle ces accords ont maintenu un *modus vivendi* permettant le maintien des entités fédérées au sein de la Fédération de Russie au moment où le mode de contractualisation entre le pouvoir central et les « sujets » n'était pas acquis d'emblée et où l'Etat russe se trouvait fragilisé par la valse des déclarations de souverainetés et l'accession à l'indépendance des quinze Républiques qui constituaient l'Union soviétique.

Dans le cas du Nord-Caucase, l'analyse du fédéralisme comme moyen de conduire la transmutation de l'Empire vers l'Etat et d'assurer un vivre-ensemble des différents groupes nationaux sur une base d'égalité en droits fournit un angle théorique intéressant et le cadre pratique de la mise en place de ce fédéralisme durant la décennie 1990 conduit à des phénomènes nouveaux où, dans le contexte d'un Etat russe affaibli, la logique de négociation qui prime fait la part belle aux revendications émanant des sujets. Comme l'écrit V. Guelman, à la fin des années 1990, la Russie est l'Etat fédéral le plus décentralisé au monde²⁹. Plus de quarante traités bilatéraux de délimitation de compétences sont signés entre le pouvoir fédéral et des entités fédérées au cours des années 1990, dans le sillage du premier traité signé par le Tatarstan en février 1994³⁰,

²⁸ Le terme sujet (*sub »ekt* en russe) définit les entités fédérées signataires du traité fédéral de mars 1992 qui contractualisent leur relation avec le pouvoir central. Il est repris dans la Constitution russe de 1993. Voir l'article 65, chapitre 3 de la Constitution, in « La Constitution de la Fédération de Russie », texte traduit du russe par Michel Lesage en collaboration avec Patrice Gélard, *Revue française de droit constitutionnel*, 17, 1^{er} trimestre 1994, p. 195-223.

²⁹ V. GELMAN, « Vozvrasheniye Levianana ? Politika recentralizacii v sovremennoj Rossii », paru en français sous le titre « Le retour du Leviathan ? La politique de recentralisation dans la Russie contemporaine », *Critique internationale*, avril 2007.

³⁰ Sur l'accord sur les délimitations de compétences conclu par le Tatarstan et le pouvoir fédéral en 1994, voir E. TEAGUE, « Russia and Tatarstan sign Power-sharing Treaty », *RFERL*, 3/14, 8 avril 1994. Voir aussi J.-R. RAVIOT, « Identité régionale et identité nationale : l'émancipation politique du Tatarstan de juin 1988 au 21 mars 1992 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars 1993, p. 101-130 ; Id., « Le Tatarstan, une spécificité républicaine ? », in M. MENDRAS (dir.), Dossier « Le gouvernement des provinces », *Nouveaux mondes*, juillet 1997, p. 193-220 ; C. S. KAPLAN, « Ethnicity and Sovereignty : Insights from Russian Negotiations with Estonia and Tatarstan », in D. A. LAKE, D. ROTHCHILD (ed.), *The International Spread of Ethnic Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 251-254. On peut noter en 2007 que l'accord entre le Tatarstan et le pouvoir fédéral n'a pas été renouvelé. Voir « Le Tatarstan et la Tchétchénie rentrent dans le rang », *Courrier international*, 27 mars 2007. Au même moment, le président tchétchène tout juste intronisé en avril 2007, Ramzan Kadyrov, signifiait à M. Poutine que

dans le cadre d'un fédéralisme défini comme symétrique et différentiel³¹. Au Nord-Caucase, cette pratique est appliquée par cinq sujets : deuxième sujet de la Fédération de Russie à s'engager dans cette voie après le Tatarstan, la Kabardino-Balkarie signe un accord avec Moscou le 1^{er} juillet 1994 ; l'Ossétie du Nord signe un accord en 1995, l'Ingouchie signera un accord centré sur les questions juridiques avec le pouvoir fédéral en 1999, tandis que le territoire de Krasnodar et la région de Rostov signent également des traités bilatéraux. Ces accords apportent des prérogatives en matière économique, en matière de gestion de flux migratoires, ainsi que sur l'organisation des pouvoirs locaux³².

Parallèlement, les Constitutions dont se dotent les Républiques au cours de la décennie 1990, vont bien souvent à l'encontre de normes édictées dans la Constitution fédérale. Ainsi les Constitutions du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord, contiennent-elles une clause de souveraineté³³ ; la Constitution de Kabardino-Balkarie instaure la suprématie de ses clauses sur celles de la Constitution fédérale ; les Constitutions des Républiques des Adyghés, du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord stipulent la suprématie des législations des Républiques en matière d'économie, de propriété de la terre, des ressources minérales, des réserves en eau, forêts, faune et flore situées sur leur territoire³⁴. Les Républiques des Adyghés et d'Ingouchie s'arrogent le droit de déclarer l'état d'urgence, tandis que les Conseils de sécurité d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord, en violation de la législation fédérale, se voient dotés

la Tchétchénie n'avait pas besoin d'accord de délimitation de compétences, après de longues tractations entre les autorités tchétchènes mises en place par Moscou et le pouvoir fédéral.

³¹ Le fédéralisme russe est asymétrique car les sujets de la Fédération n'ont pas un statut identique. On compte vingt et une Républiques, dix districts autonomes, une région autonome, parmi les entités nationales, et quarante-neuf régions (oblast), six territoires (kraïs), deux villes d'importance fédérale (Moscou et Saint-Petersbourg), pour les entités administratives, non nationales. Il est différentiel dans la mesure où des relations bilatérales différencient d'un sujet à l'autre ses prérogatives vis-à-vis du centre. Voir J.-R. RAVIOT, « Fédéralisme et gouvernement régional en Russie », *Politique étrangère*, printemps 1997, p. 803-812.

³² Voir I. G. KOSIKOV, L. S. KOSIKOVA, *Severnyj Kavkaz. Social'no-Èkonomičeskij spravočnik* [Le Caucase du Nord, données socio-économiques], Moscou 1999, p. 262 et s.

³³ Comme le suggère Michel Lesage, après que la Cour constitutionnelle eut rendu un arrêt en 2000 sur le caractère inconstitutionnel de l'utilisation de cet adjectif dans les textes juridiques des sujets, l'utilisation du terme souveraineté est, en droit, impropre pour qualifier une entité fédérée, et c'est donc seulement dans une acception politique que ce terme de souveraineté peut être entendu : « Même si le terme souveraineté est en principe inapproprié concernant une entité fédérée et a, de ce fait, été déclaré inconstitutionnel par la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie concernant les constitutions d'autres sujets de la Fédération, il est clairement utilisé non dans son sens usuel de souveraineté, mais comme synonyme de « compétence » ou de « pouvoir ». En dernier ressort, il reviendra à la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie de décider si l'utilisation du terme « souveraineté » est permise dans ce contexte », in *Conference on the constitutional status of the regions in the Russian Federation and in other European countries – the role of the regional legislative bodies in strengthening « unity in diversity »* – Kazan, 11-12 July 2003, http://www.coe.int/T/E/Com/files/CLRAE-Sessions/2003-07-Kazan/rapport_Lesage.asp.

³⁴ M. STOLIAROV, *Federalism and the Dictatorship of Power in Russia*, London, New York, Routledge, 2001, p. 228.

de la mission d'assurer la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité territoriale de ces Républiques. Enfin, les Constitutions des Républiques des Adyghés, du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord, contiennent des articles relatifs à la nomination des présidents de tribunaux, de leurs adjoints, des juges des Cours suprêmes et des cours d'arbitrages des Républiques, ainsi que des tribunaux de districts et de villes, ce qui contredit également la Constitution fédérale. Ces mêmes Républiques proclament leur droit de mener de façon autonome leurs relations internationales, y compris dans le domaine économique, ce que le Tatarstan avait déjà obtenu noir sur blanc dans son traité bilatéral de 1994.

En outre, les législations locales sur les modes d'élections dans les Républiques contredisent également la législation fédérale, comme c'est le cas, en particulier, dans les Adyghés et au Daghestan, où les particularités respectives ont conduit à des ingénieries constitutionnelles qui vont clairement contre les règles fédérales. Dans le cas des Adyghés, un des points les plus conflictuels est la présence dans la Constitution de l'article 64 qui stipule que le Parlement de la République doit être composé à 50% d'Adyghés au sens ethnique, alors que la population y est à 68% russe et que les Adyghés, titulaires, ne représentent en réalité qu'un quart de la population. D'autres dispositions également suscitent des réactions vives de la part de la population russe, comme l'article 78 qui introduit comme condition pour les candidats aux élections présidentielles la maîtrise de la langue adyghée et ferme ainsi mécaniquement la porte aux candidats d'appartenance nationale autre, en l'occurrence les Russes.

Dans le domaine de la représentation politique, le cas du Daghestan, république singulière du fait du grand nombre de nationalités qui y vivent (plus de trente, dont quatorze qualifiées de « constitutives de la République » au titre de la Constitution de 1994), fait l'objet d'un système tout à fait particulier. Non seulement sont définies des circonscriptions allouées à des groupes ethniques particuliers, mais un référendum mené par trois fois donne l'occasion aux électeurs daghestanais de refuser le principe d'élection du chef de l'exécutif au profit d'un exécutif collégial, contrairement à la règle introduite en 1995 dans toute la Russie sur l'élection au suffrage universel des gouverneurs et chefs des Républiques ³⁵.

Une autre des larges prérogatives que se sont octroyées les Républiques concerne la nomination des personnels des organes fédéraux déconcentrés dans les régions. Dans les Adyghés, la question, là aussi, est particulièrement sensible, le premier président de cette République ayant édicté des décrets lui arrogeant la compétence de nommer et renvoyer les chefs des services déconcentrés du pouvoir fédéral exécutif, y compris le chef de l'antenne locale du Service fédéral de la sécurité (FSB). En Ingouchie, le président R. Aouchev obtient un accord en février 1999 avec Nikolai Bordiouk, chef de l'administration présidentielle, sur la nomination du procureur général, du juge, du directeur du service de l'Intérieur (UVD) de la République et des chefs des trois districts, ainsi que d'autres figures institutionnelles locales.

³⁵ La règle de l'élection au suffrage universel du chef de la République sera finalement introduite en 2003 au terme d'une modification constitutionnelle, pour une élection au suffrage universel prévue pour 2006. Or, entre temps, le principe de cette élection est supprimé par décret du président Poutine en 2005.

Dans le domaine budgétaire, on retrouve une large tolérance sous B. Eltsine vis-à-vis de la constitution de fiefs contrôlés par les chefs locaux, concentrant de plus en plus de prérogatives. Alors que les républiques nord-caucasiennes sont les sujets de la Fédération les plus « subsidiés » par le pouvoir fédéral ³⁶, une certaine tolérance se développe également de la part du pouvoir fédéral quant à l'utilisation des fonds fédéraux à l'échelle locale qui alimentent au passage une importante corruption à tous les niveaux. Par exemple, en décembre 1998, le président adyghé Djarimov s'octroie le droit de disposer des ressources budgétaires allouées par le pouvoir fédéral à la République, en suspendant par décret l'effectivité d'une directive fédérale du ministre des Finances. En outre, la constitution de patrimoines opaques s'est nourrie d'un ensemble de facteurs. D'une part, la latitude laissée aux chefs des Républiques, sur le plan institutionnel, doublée de leur nomination *ex officio* au Conseil de la fédération, chambre haute du Parlement russe, leur a laissé des marges de manœuvre importantes sur le plan politique au niveau du pays. D'autre part, dans un souci de s'assurer le soutien des chefs d'exécutifs, B. Eltsine a laissé se développer un véritable système d'affermage ³⁷, misant en retour sur un maintien d'une forme de stabilité et sur l'extinction de quelconques revendications sécessionnistes, à la différence de la Tchétchénie où la guerre fait rage. Au rang des avantages économiques, l'Ingouchie bénéficie même d'un statut de zone *off shore* sous B. Eltsine.

Le paradoxe des réformes annoncées par V. Poutine lors de son arrivée au pouvoir est que, précisément, la volonté de mettre en œuvre la « dictature de la loi » et la « verticale du pouvoir » coïncide avec la reprise de la guerre, et donc des risques renouvelés de déstabilisation de la région. La question du rétablissement de l'autorité de l'Etat est posée comme une priorité, avec l'instauration de relais du président dans des superdistricts créés à cet effet. Dans le cas du Nord-Caucase, les élites moscovites doivent en outre composer avec des spécificités issues non seulement de la période Eltsine, mais aussi avec les particularités inhérentes à la région mentionnées en introduction.

La « verticale du pouvoir », entre rationalisation institutionnelle et reprise en main politique

Une des formules les plus percutantes prononcées par le président V. Poutine peu après son accession à la présidence russe en 2000 est celle du rétablissement de la « verticale du pouvoir ». Le constat selon lequel « un cinquième des actes juridiques adoptés dans les régions contredisent la loi fondamentale » et « le fait que des Constitutions de Républiques et des statuts de régions soient en contradiction avec la Constitution fédérale » sont jugés par le nouveau président, lors de son allocution

³⁶ Voir I. G. KOSIKOV, L. S. KOSIKOVA, *op. cit.*, p. 42 et « The North Caucasus and the Southern Federal District », in « Beslan, two years after », *Russian Analytical Digest*, 29 août 2006, www.russlandanalysen.de.

³⁷ Voir J. RADVANYI, « Economie : un système d'affermage généralisé ? », in *Le fédéralisme russe à l'épreuve caucasienne, Le champ de toutes les dérives, Le Nord-Caucase dans la crise, Courrier des pays de l'Est*, 1009, octobre 2000, p. 11-12.

télévisée du 17 mai 2000 ³⁸, comme « scandaleux ». Il ajoute, lors de cette allocution, que « chaque citoyen, qu'il soit à Moscou ou dans les contrées de Russie les plus reculées, doit avoir les mêmes droits, et [que] la législation doit être comprise et renforcée partout » ³⁹.

Cet appel à la restauration de la verticale du pouvoir, à l'harmonisation des législations et à la mise en conformité des textes institutionnels locaux s'inscrit en rupture évidente par rapport à la période précédente. C'est donc à une remise en conformité des textes locaux avec les textes fédéraux, à la nomination de « superpréfets » à la tête de sept « superdistricts » créés en mai 2000, que le président s'attelle, sans toutefois prêter attention à un certain nombre de particularités régionales.

Une remise en conformité des textes incomplète

Au niveau des textes, l'injonction donnée par le président Poutine et relayée par le premier représentant plénipotentiaire pour le IuFO, V. Kazantsev – qui n'est autre que l'ancien chef d'état major des forces armées dans le district militaire du Nord-Caucase (SKVO) –, obtient des résultats : les propositions d'amendements se succèdent, certains des sujets nord-caucasiens réagissant particulièrement vite, comme l'Ossétie du Nord, dont le Parlement soumet le 23 juin 2000 au président Dzasokhov des propositions d'amendements visant à mettre la Constitution locale en conformité avec la Constitution fédérale. En juillet 2000, le président de Kabardino-Balkarie V. Kokov édicte un décret ordonnant d'amender la Constitution de la République et la législation pour les mettre en conformité avec les normes fédérales. Un groupe de travail incluant des représentants du Parlement, l'administration présidentielle, le Conseil de sécurité, la Cour constitutionnelle, le ministre de la Justice et l'office du procureur est mis en place sous la direction du procureur de la République, afin d'élaborer des amendements pour mettre en conformité des douzaines de lois qui violent les normes fédérales. Les questions litigieuses sont : la souveraineté de la République, les relations entre organes du pouvoir locaux et gouvernement fédéral, la citoyenneté, les pouvoirs du président, l'immunité des députés, les impôts, l'introduction de l'état d'urgence, la nomination des représentants de la République dans divers ministères, ainsi que les lois électorales concernant l'élection des députés de la République, l'élection des représentants des gouvernements locaux, la commission électorale de la République et les référendums locaux. De plus, des changements doivent être effectués dans des actes adoptés par le Parlement comme des déclarations officielles sur les migrations à l'intérieur de la République, la question de l'inscription de la nationalité dans le passeport (les députés de Kabardino-Balkarie, mécontents de la suppression de l'indication de la nationalité dans le passeport, avaient fait introduire un additif dans les passeports de la République), des mesures temporaires sur la production et la vente de l'alcool, les

³⁸ Voir par exemple H. BLAKKISRUUD, « The rise and fall of the Russian governor, Institutional design vs patron/client relationships », in A. STEEN, V. GUELMAN (ed.), *Elites and Democratic Development in Russia*, London, New York, Routledge, 2003, p. 76. Voir aussi A. GAZIER, « La mise au pas des régions russes ? La réforme institutionnelle de Vladimir Poutine », in *Russie : réformes et remise en ordre*, *Courrier des pays de l'Est*, 1015, mai 2001.

³⁹ Voir par exemple N. LAPINA, « Les dirigeants régionaux et le pouvoir fédéral, Une suite de compromis », *Courrier des pays de l'Est*, 1015, 2001, p. 15-23.

relations avec les migrants forcés. En 2002, un accord est signé entre la Kabardino-Balkarie et le président V. Poutine qui met fin au traité bilatéral de délimitation des compétences entre la Fédération de Russie et la république de Kabardino-Balkarie. Dans les Adyghés, le Parlement issu des urnes en mai 2001 adopte également une série d'amendements, dont l'abolition de l'article 64 sur la parité ethnique, si décrié.

C'est seulement après quelque réticence, juste avant les élections présidentielles de janvier 2002 dans cette République, que la clause de résidence est supprimée pour les candidats potentiels, en même temps qu'est adopté un moratoire pour dix ans sur la condition de maîtrise de la langue adyghée par les candidats.

Les injonctions de mise en conformité des textes locaux ne rencontrent pas toutes la même diligence. Elles se heurtent parfois à des réticences voire des résistances ouvertes.

En Ingouchie, le décret sur la polygamie introduit par le président R. Aouchev en 1999 est déclaré inconstitutionnel par le ministère fédéral de la Justice, tandis que le gouvernement fédéral abolit le décret du président sur la régulation des flux migratoires, deux mesures qui renforcent le sentiment d'incompréhension de R. Aouchev, considérant qu'en menant sa verticale du pouvoir, le pouvoir fédéral témoigne d'une méconnaissance notoire de ce qui se passe au Caucase ⁴⁰. Les autorités ingouches se lancent dans une « guerre des lois » avec le pouvoir fédéral sur la question de la nomination des procureurs. De leur côté, les élites adyghées résistent aussi aux injonctions de mise en conformité des procédures électorales et par le truchement d'une réforme électorale adoptée en novembre 2000, le président Djarimov parvient à réintroduire un système de représentation favorisant l'accès des Adyghés aux postes de représentation politique au détriment des Russes ⁴¹. Ainsi, après une décision de la Cour suprême de la République concluant à une non-contradiction de la loi électorale avec la législation fédérale, la Cour suprême de Russie, le 15 février 2001, casse cette décision et proclame quant à elle que la loi électorale de la République des Adyghés est en contradiction avec la législation fédérale. Cet arrêt de la Cour fédérale n'empêche pas le pouvoir local de résister : alors que cette décision est rendue en pleine campagne des élections législatives de la République prévues pour le 4 mars 2001, le président Aslan Djarimov rétorque que les arrêts de la Cour suprême de Russie n'affectent pas la campagne en cours dans les Adyghés et que la loi sera amendée plus tard, pour les élections suivantes.

En outre, le Daghestan fait l'objet d'une impasse totale sur cette question et d'un traitement tout à fait spécifique. Alors que par trois fois les électeurs de cette République

⁴⁰ M. STOLIAROV, *op. cit.*, p. 230

⁴¹ Le Parlement devient bicaméral, et dans le nouveau système, les membres de la chambre basse sont élus dans des districts à mandat unique, tandis que les membres de la chambre haute sont élus dans des districts à trois mandats. Ces nouvelles dispositions électorales, avec en particulier le découpage de districts aux tailles très différentes pour un même nombre de députés, font varier le taux de représentativité de la population d'un district à l'autre selon un rapport allant de 1 à 10, voire plus, avec une prise en considération des différences entre les villes. Par exemple, un député de la ville d'Adyghéïsk (ville essentiellement peuplée d'Adyghés) représente 2 500 électeurs, tandis qu'un député de Maïkop, la capitale de la République majoritairement peuplée de Russes, représente environ 40 000 électeurs...

avaient refusé durant la décennie 1990 l'introduction du poste de président élu au suffrage universel prévu par la loi fédérale du 5 décembre 1995, le pouvoir fédéral issu des élections de mars 2000 ne fait rien pour modifier la donne institutionnelle spécifique du Daghestan, signe sans doute d'une lucidité et d'une prudence vis-à-vis du montage institutionnel délicat mis en place en 1994, par l'introduction d'un exécutif collégial représentant les groupes ethniques les plus importants.

Le projet de remise en conformité institutionnelle rencontre donc des limites, émanant d'élites locales qui considèrent que le fédéralisme russe ne peut être qu'à la carte et que la mise en conformité n'est pas une priorité. Or, ce projet de rétablissement de la verticale du pouvoir, ou « verticale du droit », pourrait-on dire – incomplet, comme on l'a vu sur le plan juridique –, coïncide également avec la volonté de rétablir un contrôle sur les élites locales, en particulier les chefs d'exécutifs qui sont parvenus, dans de nombreuses entités, à faire régner leur loi propre en échappant au contrôle fédéral ⁴². La volonté fédérale est donc de rétablir ce contrôle et ne passe pas seulement par le juridique, mais aussi par l'intervention politique. Au Nord-Caucase, cette intervention du pouvoir fédéral se fait de différentes façons au cours des processus électoraux et anticipe sur la réforme annoncée en septembre 2004, qui du coup n'entraîne pas de changement significatif sur place, si ce n'est qu'avec la nomination de Dmitri Kozak en 2004 à la tête du IuFO, la relève des élites à la tête des entités fédérées s'accélère.

L'intervention du pouvoir fédéral dans la sélection des élites locales

Une des particularités des vies politiques internes aux entités nord-caucasiennes est la sensibilité de la question nationale (au sens ethnique), qui s'exprime dans les entités bi-titulaires ou multinationales et se trouve exacerbée au moment des échéances électorales. Le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie est à nos yeux particulièrement intéressant. D'une part, le pouvoir fédéral a délibérément maintenu cette République en dehors de la règle d'élection du chef de la République au suffrage universel, alors que depuis 1995 cette règle s'imposait dans toute la Russie. D'autre part, lorsque cette élection a été organisée pour la première fois en 1999, les soubresauts qu'elle a connus n'ont pas échappé au pouvoir fédéral.

Le cas emblématique de la Karatchaïévo-Tcherkessie

Les premières élections présidentielles de Karatchaïévo-Tcherkessie en avril et mai 1999 donnent lieu à une crise ouverte, où la composante ethnique est très rapidement instrumentalisée ⁴³. En effet, les deux candidats en lice qui constituent les protagonistes principaux de l'élection sont l'un tcherkesse, l'autre karatchaï.

⁴² Pour une analyse des objectifs de la création des superdistricts, voir R. ORTUNG, « L'échec du fédéralisme à la Poutine », in M. MENDRAS (dir.), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris, CERI/Autrement, 2003, p. 81-106.

⁴³ Sur la répartition ethnique dans les entités nord-caucasiennes, voir les tableaux en annexe.

Sans rentrer dans les détails des tensions qui se succèdent ⁴⁴, on peut noter que l'élection entraîne une crise politique qui s'étend sur plusieurs mois, dans laquelle est entraîné le pouvoir fédéral. D'une part, juste après le deuxième tour du 16 mai 1999, face à la contestation aiguë des résultats, Moscou envoie un chef provisoire par intérim pour la République, Igor Ivanov. Deux mois plus tard, alors que la Cour suprême de la république a validé le résultat des élections donnant vainqueur Semionov, la Cour suprême fédérale, saisie à son tour, casse la décision de la Cour de la république. Cette décision est déterminante dans le cours des évolutions politiques de la République et met la population karatchaïe en état de choc, qui multiplie les actions et manifestations. Valentin Vlassov, ancien représentant de la Russie en Tchétchénie, remplace alors Igor Ivanov à la tête de la République. Le 25 juillet, après une intervention de Larissa Khoperskaïa, consultante au ministère fédéral de la Politique des nationalités, dans laquelle elle met en doute la maturité du peuple de Karatchaïévo-Tcherkessie, pas prêt, selon elle, à pouvoir élire son président démocratiquement, et plaidant pour une administration par le pouvoir fédéral de la République, une énorme manifestation de protestation est organisée à Karatchaïevsk. Des slogans sont lancés contre la Russie ; dans les jours qui suivent, les manifestations se poursuivent, camp contre camp et en août, la maison du chef de la communauté russe est brûlée. Le 8 septembre, la Cour suprême de la République rend finalement un arrêt en faveur de l'élection de V. Semionov, qui prend ses fonctions le 14. Le 24, Vlassov est rappelé à Moscou. Un mois plus tard, un émissaire de Moscou, N. Arkhonenko, est envoyé sur place à la tête d'une Commission fédérale spécialement créée pour résoudre la crise. Des négociations ont lieu au niveau fédéral, sans résultat. L'Association interrégionale karatchaïe *Alan* demande que V. Semionov puisse assumer la plénitude de ses fonctions de président le plus vite possible, tandis que les Tcherkesses continuent à réclamer la formation d'une entité tcherkesse séparée. Un Russe, V. Nechtchadimov, est nommé chef du gouvernement. A la fin du mois d'octobre 1999, un compromis est finalement trouvé par le truchement du Premier ministre russe Vladimir Poutine et également, semble-t-il, de Boris Berezovski. S. Derev et V. Semionov se serrent la main et s'engagent à un compromis, selon lequel un poste administratif élevé doit être proposé à S. Derev en échange de son désengagement de la vie politique. Il s'agira d'un poste au IuFO après la création de celui-ci en mai 2000. Parallèlement, le 19 décembre 1999, lors des élections à la Douma d'Etat, l'oligarque Boris Berezovski, qui a clairement exprimé son soutien à S. Derev, est élu député au titre de la République de Karatchaïévo-Tcherkessie, ce qui lui fournit une immunité parlementaire. A l'issue des élections à l'Assemblée populaire de Karatchaïévo-Tcherkessie, un accord est conclu avec la commission fédérale : une répartition des postes est négociée en fonction des critères de nationalité, selon laquelle le président du Parlement sera russe et le chef du gouvernement tcherkesse. En août 2000, Boris Berezovski, décrié depuis plusieurs mois dans la République, démissionne de son mandat de parlementaire.

⁴⁴ Voir A. MERLIN, *Mobilisations identitaires et recompositions post-soviétiques, le cas du Caucase du Nord (1988-2003)*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction d'Anne de Tinguy, IEP Paris, juin 2006, p. 391-394, et p. 634-650.

En 2003, le mandat de V. Semionov arrive à son terme, les préparatifs de l'élection pour 2003 sont très houleux, avec plusieurs fois des rumeurs de report de la date des élections. Alors que l'entourage du candidat Batdyev, ancien responsable de campagne du parti Unité lors des élections présidentielles de 2000, est l'objet de violences de la part des partisans du candidat sortant V. Semionov, la référence à Moscou va devenir cruciale pour les deux candidats. Alors que des colonnes de chars du ministère de l'Intérieur fédéral arrivent dans la République à la fin du mois de juillet, le premier tour voit M. Batdyev, ancien directeur de la banque centrale de Karatchaïévo-Tcherkessie sortir vainqueur. S'engage à nouveau une bataille judiciaire, la Cour suprême locale étant saisie. Surgissent à nouveau des manifestations de rue contre le candidat vainqueur du premier tour, manifestations que le Conseil de la Fédération déclare illégales. Afin de légitimer sa candidature et son statut de vaincu « victime d'une injustice », V. Semionov tente la carte de Moscou et va jusqu'à déclarer sur les écrans de télévision qu'il a rencontré le président Poutine qui lui aurait promis son soutien ! Interrogé sur la question par des proches de Batdyev, le service de presse de V. Poutine aurait démenti tout lien... Parallèlement, M. Batdyev demande à Boris Gryzlov, ministre fédéral de l'Intérieur, l'envoi de troupes dans la République pour rétablir l'ordre.

On voit bien, dans le cas de ces cycles électoraux, à quel point la référence à Moscou compte, et comment le pouvoir fédéral, que ce soit par le biais de déclarations au ministère des Nationalités, par la présence militaire ou par le biais du pouvoir judiciaire, influe sur le cours des évolutions.

L'année 2002, année où se concentrent plusieurs élections présidentielles dans les Républiques nord-caucasiennes, est l'occasion pour le pouvoir fédéral de réaffirmer son autorité, par un soutien explicite aux candidats qu'il souhaite voir diriger les territoires.

Soutiens explicites au Daghestan et en Ossétie du Nord

Dans le cas de la République d'Ossétie du Nord, un peu moins d'un an avant les élections prévues le 27 janvier 2002, un membre de l'administration présidentielle fédérale témoigne son soutien à Dzasokhov, le présentant comme le président le plus fiable et sûr pour l'avenir de l'Ossétie du Nord. De fait, son opposant principal Khetagourov, auquel six autres candidats au premier tour avaient promis leur soutien pour le deuxième tour, est exclu de la course électorale la veille du premier tour. Khetagourov bénéficiait d'un capital de popularité important, face au bilan de Dzasokhov qui laissait en suspens trois problèmes majeurs non résolus : la question du Prigorodny, un taux de criminalité très important dans la République et une baisse du niveau de vie de la majorité des habitants. L'annulation de la candidature de Khetagourov, qui survient dans le sillage d'interdictions de parution de journaux d'opposition le soutenant, assure à Dzasokhov sa réélection avec 59% des voix. Khetagourov saisit la Cour suprême fédérale pour contester son éviction du scrutin, sans succès.

Au Daghestan, le pouvoir fédéral, malgré l'injonction qu'il a donnée aux sujets de mettre en conformité les textes locaux avec la Constitution fédérale, a observé

une tolérance spécifique à la mesure de la singularité de cette République ⁴⁵. Le chef de l'exécutif collégial est élu par l'assemblée constitutionnelle composée de 242 membres et Moscou va soutenir, en 2002, le chef de la République M. Magomedov qui, contrairement aux préceptes constitutionnels, est au pouvoir depuis 1990. Elu en 1994 président du *Gossovet* (l'exécutif collégial composé de quatorze représentants des quatorze groupes ethniques les plus importants) pour deux ans probatoires, il a fait prolonger en 1996 son mandat de deux ans invoquant la guerre de Tchétchénie voisine et a réussi à faire amender la Constitution en 1998 afin de contourner la règle de rotation ethnique qui régit la présidence du *Gossovet*. Invoquant en 2001 les tensions et risques de déstabilisations du fait de la proximité de la Tchétchénie, M. Magomedov est explicitement soutenu par Moscou : un mois avant l'élection, Alexandre Bespalov, un des leaders du parti Unité, effectue une visite de soutien en sa faveur. Des contestations émanent du chef d'administration de Khassaviourt, l'Avar Oumakhanov, qui crée justement un mouvement pour que la Constitution du Daghestan soit mise en totale conformité avec la Constitution fédérale et pour que le chef de la République soit élu au suffrage universel. Le paradoxe n'est pas des moindres. Alors que la mise en conformité des textes fait l'objet d'une politique revendiquée par le président Poutine, le soutien du pouvoir fédéral au chef de la République cristallisant autour de lui de plus en plus d'opposition accroît la mobilisation en faveur... d'une mise en conformité des textes, vue comme la meilleure façon de conduire à une alternance.

La justice fédérale également présente

La justice, on l'a vu dans le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie, n'est pas absente non plus des processus électoraux à l'œuvre dans les autres Républiques. Dans les cas ingouche, kabardino-balkar, on peut davantage observer le rôle de la justice fédérale, qui, selon les situations, infléchit le cours des évolutions.

2002 est l'année du remplacement de R. Aouchev, président ingouche depuis 1993 et actif défenseur de l'ouverture de négociations avec Aslan Maskhadov, président tchétchène élu en 1997. Sa démission inattendue à la fin de l'année 2001 précipite l'organisation d'élections, qui aboutiront à la victoire de Mourat Ziazikov, colonel du FSB employé au district fédéral du Sud. Alors que le premier tour de l'élection a lieu le 7 avril 2002, le ministre de l'Intérieur Goutseriev, ouvertement soutenu par R. Aouchev, est radié des listes à l'issue d'une saisine de la Cour suprême de Russie par deux citoyens russes de la République ingouche. Mourat Ziazikov, fort de 19% des voix à l'issue du premier tour, est précédé par le député ingouche de la Douma Amirkhanov, qui recueille 32% des voix. Cependant, des confiscations de documents à son quartier général d'Amirkhanov invalident sa candidature, face à laquelle M. Ziazikov sort vainqueur avec 53% des voix.

⁴⁵ Sur la spécificité daghestanaise, voir J. RADVANYI, « Le Daghestan, par delà les idées reçues », in S. GANGLOFF (dir.), Dossier « Islam au Caucase », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 38, juillet-décembre 2004.

Dans le cas de la Kabardino-Balkarie, dont le président V. Kokov est reconduit en 2002, la justice fédérale refuse de donner suite à des saisines de candidats éconduits, Koutchoukov et Mourachev, qui estiment qu'ils ont été victimes de discriminations.

On l'a vu, dans le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie, l'invalidation par la Cour suprême fédérale de la décision de la Cour de la République a précipité l'envoi par Moscou d'un représentant de l'Etat pour assurer la gestion de la République par intérim.

Un recyclage bienvenu pour élites éconduites

Parallèlement, le pouvoir fédéral assure en quelque sorte un service « après-vente », afin de « recycler » les élites éconduites. Le IuFO incarne une structure opportune pour mener à bien cette fonction : par exemple, Aslan Djarimov, chassé de la présidence de la République des Adyghés en 2002 par le milliardaire Kh. Sovmen, est nommé par V. Kazantsev dans son administration à Rostov ⁴⁶. Le leader de la communauté tcherkesse Stanislav Derev, candidat malheureux des présidentielles de 1999 en Karatchaïévo-Tcherkessie, se voit proposer un poste au IuFO, mais en échange est prié de se retirer du jeu politique dans la République ⁴⁷.

Jusqu'à la réforme de décembre 2004 et la suppression de l'élection au suffrage universel des chefs de Républiques, on observe donc un pouvoir fédéral qui, tantôt de façon directe, tantôt de façon indirecte, contribue à la formation du paysage politique local, avec une sélection d'élites au cas par cas. Si la ligne de conduite générique officiellement proclamée est celle de la dictature de la loi et de la mise en conformité stricte des textes, on s'aperçoit que, le cas échéant, les situations singulières de chaque République dictent au pouvoir fédéral une autre politique que celle de la dictature de la loi. Au fond, la préférence accordée par Moscou à une gestion bilatérale des situations trouve des points de continuité avec la période Eltsine, et également avec les périodes soviétique ou tsariste, lorsque depuis la capitale de l'Empire ou de l'Etat on percevait les élites en place comme des relais de la politique globale. Sous cet angle, on peut se demander si la réforme de décembre 2004 et la nomination de D. Kozak à la tête du IuFO dès septembre modifient le cours général des politiques fédérales menées au Nord-Caucase. *A minima*, on peut y voir une accélération de la relève des élites locales visant, en tout cas au niveau du discours, à essayer de limiter la corruption et à contrôler un peu mieux la circulation des échanges et répartitions interclaniques.

⁴⁶ N. ZURABEVICH, « Southern Federal Okrug », in R. W. ORTTUNG, P. REDDAWAY (ed.), *The dynamics of Russian Politics, Putin's Reform of Federal-Regional Relations*, New York, Oxford, Rowman and Littlefield Publishers, Inc., 2004, p. 115.

⁴⁷ S. MARKEDONOV, « Vyборы mèra Cerkesska i sistemnyj krizis vlasti v KCR » [Les élections du maire de Tcherkessk et la crise systémique du pouvoir en République de Karatchaïévo-Tcherkessie], <http://www.politcom.ru/article.php?id=2160>, 7 février 2006. Vladimir Semionov, lorsqu'il est battu par M. Batdyev en Karatchaïévo-Tcherkessie en 2003, est immédiatement accueilli à Moscou, tandis que A. Galazov, ancien président d'Ossétie du Nord, s'est « recyclé » sans encombre dans le parti du pouvoir Unité, devenu Russie unie.

La gestion Kozak : l'accélération de la relève

Lorsque Dmitri Kozak est nommé par le président Poutine à la tête du district fédéral du Sud, les commentateurs observent sa grande proximité avec le président et rappellent son rôle dans l'initiative de la loi sur le rétablissement de la hiérarchie fédérale. Alors que des actes terroristes et des actes de guerre se poursuivent dans la région, débordant des frontières de la Tchétchénie (raid de combattants en juin 2002 en Ingouchie, prise d'otages en septembre 2004 à Beslan, escarmouches récurrentes à la frontière tchéchéno-daghestanaise), le remplacement de V. Kazantsev par D. Kozak en septembre 2004 est à la fois un désaveu de la politique menée par V. Kazantsev et la volonté d'envoyer un signe extérieur de reprise en main et de réaction aux événements d'Ossétie du Nord. En filigrane, il s'agit d'un constat sur l'incapacité des autorités locales à prévenir des actes terroristes, tout en en affranchissant le pouvoir fédéral.

Différents observateurs, connus pour leurs positions contrastées voire opposées sur les évolutions nord-caucasiennes⁴⁸, saluent la nomination de D. Kozak qui, à la différence de V. Kazantsev, n'est pas un militaire et dont les perceptions font espérer une meilleure compréhension de la complexité de la région. Certains y voient un fusible opportun pour le président en cas d'échec de sa politique, d'autres plutôt une promotion pour le *polpred*⁴⁹ qui, après son passage à Rostov pourrait se voir proposer un poste encore plus important au niveau fédéral, les deux hypothèses n'étant d'ailleurs pas incompatibles. Toujours est-il que la nomination de D. Kozak coïncide avec une accélération de la relève des élites et une remise en question du soutien à la longévité des chefs de Républiques en place depuis la fin de l'URSS. Le fait que la réforme de décembre 2004 soit intervenue entre temps facilite bien entendu cette relève, les processus électoraux étant réduits à leur format minimal, puisqu'il s'agit d'une validation par l'Assemblée locale de la nomination par le président Poutine du candidat. Ainsi voit-on, en tout premier lieu, le président Dzasokhov démissionner quelques mois après la nomination de D. Kozak. Son remplacement par le président du Parlement, T. Mamsourov, dans le contexte d'une forte contestation de la population contre les autorités locales critiquées pour n'avoir pu empêcher la tragédie de Beslan, vise à apaiser un tant soit peu ces indignations⁵⁰.

Quelques mois plus tard, Arsen Kanokov succède à V. Kokov (mourant) au poste de président en Kabardino-Balkarie et l'Avar Moukhou Aliev est nommé président du Daghestan en remplacement de Magomedali Magomedov, dont l'âge et la forte

⁴⁸ Par exemple, la journaliste Anna Politkovskaïa, connue pour ses positions critiques sur la conduite de la guerre de Tchétchénie et, de façon générale, sur la politique du président Poutine, estime que D. Kozak comprend les problèmes du Nord-Caucase. Voir « Politkovskaya on Kozak », *RFERL/Caucasus*, 30 mai 2005. La journaliste Ioulia Latynina est également une ardente partisane de la politique menée par D. Kozak. Voir J. DUNLOP, « Putin, Kozak and Russian Policy toward the North Caucasus », *The Jamestown Foundation*, septembre 2006, www.jamestown.org.

⁴⁹ L'acronyme russe de *upolnomocennyj predstavitel'* (représentant plénipotentiaire), est devenu un terme du langage courant pour définir les sept représentants directement mandatés et contrôlés par le président.

⁵⁰ Le départ de A. Dzasokhov a également pu être analysé comme une réaction de refus au plan Kozak sur le Prigorodny, voir ci-après.

contestation que sa longévité suscite, en particulier chez les hommes politiques de nationalité avare, commencent aussi à inquiéter les instances fédérales. A. Kanokov, par exemple, apparaît clairement comme une créature de D. Kozak, et son premier ministre, le Russe Andreï Iarine nommé en juin 2006, vient directement du IuFO, transfuge du personnel de D. Kozak ⁵¹. Dans le cas daghestanais, D. Kozak avait proposé trois candidatures à M. Poutine, dont deux de nationalité avare, la question la plus cruciale étant en effet liée à une relève des clans, tout en ménageant le clan darguine incarné par le fils de M. Magomedov, devenant dans un subtil jeu de chaises musicales président de l'Assemblée populaire.

Parallèlement, les transfuges « de circonstance » vers le parti du pouvoir se multiplient. Durant la campagne des élections locales du 11 mars 2007, les observateurs daghestanais ne sont plus surpris de constater que le nouveau président daghestanais, Moukhou Aliev, connu de tous comme ancien secrétaire du Parti communiste, est devenu le numéro 1 localement du parti « Russie unie ». Arsen Kanokov, qui lui était député à la Douma en tant que membre du Parti libéral démocratique de Russie (LDPR) de V. Jirinovski, rejoint à la fin de l'année 2004 le parti « Russie unie » ⁵², parti dont le renforcement dans l'ensemble du Nord-Caucase est particulièrement visible dès les élections fédérales de 2003-2004 ⁵³.

L'observation de l'anatomie des élites nord-caucasiennes fait écho aux analyses sur la transformation des élites en Russie en général ⁵⁴. On y retrouve globalement

⁵¹ J. DUNLOP, *op. cit.* Voir aussi « Prem'erom KB stanet celovek Kozaka » [C'est un homme de Kozak qui sera Premier ministre en Kabardino-Balkarie], GZT.ru, 20 juin 2006.

⁵² V. KHATAZHUKOV, « Changing of guard in Kabardino-Balkaria », *IWPR'S Caucasus Reporting Service*, 306, 30 September 2005. Voir, dans ce même ouvrage, la contribution de V. GUELMAN sur le système de « parti dominant ».

⁵³ Dans la République des Adyghés, territoire où le Parti communiste remportait traditionnellement des scores importants, lors des élections législatives à la Douma d'Etat, la liste « Russie unie » arrive en tête avec 51% des voix, tandis que le candidat de « Russie unie », Nikolai Demtchouk, remporte le siège au scrutin uninominal avec plus de 47% des voix. En Karatchaïévo-Tcherkessie, la liste « Russie unie » arrive également en tête devant le Parti communiste et l'Union des Forces de droite. Si vingt plaintes sont déposées par différents partis et candidats, la Commission électorale de la République ne donne pas suite. En Kabardino-Balkarie, « Russie unie » remporte 76% des voix. Les élections présidentielles de mars 2004 donnent des résultats officiels encore plus massifs : le candidat V. Poutine y recueille 96% en Kabardino-Balkarie, 92% en Ingouchie, 91% en Ossétie du Nord, et 94% en Tchétchénie et au Daghestan. Voir « North Caucasus : United Russia Has The Power », *CRS*, 209, 11 December 2003, et « Putin Landslide Raises Eyebrows », *CRS*, 223, 18 March 2004. On peut se référer à titre comparatif dans toute la Russie pour les élections 2003-2004 à V. GUELMAN (ed.), *Tretii elektoral'nyi tsikl v Rossii, 2003-2004* [Le troisième cycle d'élections en Russie : 2003-2004], St.Petersburg, the European University at St.Petersburg Press, 2007.

⁵⁴ O. KRYSANOVSKAĀ, *Anatomiâ rossijskoj èlity* [Anatomie de l'élite russe], Moscou, Zakharov, 2004, voir en particulier le chapitre 5, « Rossijskaâ biznes-èlita » [La business-élite russe], p. 291-371. Sur la stratification des nouvelles élites après la fin de l'Union soviétique en Russie, voir le dossier coordonné par J.-R. RAVIOT, « Qui gouverne les régions ? », *Problèmes politiques et sociaux*, 783, 1997, en particulier O. GAMAN, « Les élites régionales dans la Russie post-soviétique », p. 21-23. Voir aussi J.-R. RAVIOT, « Une nouvelle élite politique en Russie ? », *Courrier des pays de l'Est*, 2001.

trois tendances. D'une part, on y voit les « produits » du système soviétique, avec la spécificité de l'accès en politique de personnes issues des « structures de force » comme les militaires que sont l'Ingouche R. Aouchev, premier président d'Ingouchie ; le Tchétchène D. Doudaev, premier président de Tchétchénie ; le Russo-karatchaï V. Semionov, qui remplace un autre militaire, V. Khoubiev, chef de Karatchaïévo-Tcherkessie, ou des représentants des services de sécurité (FSB), comme M. Ziazikov, deuxième président d'Ingouchie. D'anciennes figures des Partis communistes locaux ou appareils exécutifs, comme V. Kokov, (kabarde) le premier président de Kabardino-Balkarie, ancien premier secrétaire de la république, M. Magomedov (darguine), ancien président du Conseil des ministres du Daghestan, ou encore Akhsarbek Galazov (ossète), ancien premier secrétaire du comité du PCUS d'Ossétie du Nord et ancien membre du Comité central du PCUS, constituent également tout un pan des élites locales, dont les pratiques sont familières des élites à Moscou.

D'autre part, on voit émerger une « business-élite » locale, pour reprendre l'expression de la politologue Olga Krychtanovskaïa ⁵⁵, que le pouvoir central privilégie parfois, avec en filigrane l'idée qu'un homme d'affaires riche à la tête d'une République peut présenter un certain nombre d'avantages : d'une part, sa richesse laisse penser, aux habitants comme au pouvoir fédéral, que la tentation de la corruption, un des maux endémiques au Nord-Caucase, sera moins forte et que parallèlement, le développement de larges opérations de mécénat peut constituer un moyen de maintien de la stabilité par l'entretien de clientèles fortes. Le deuxième président des Adyghés, Kh. Sovmen, (lui-même adyghé), magnat de l'or enrichi à Magadan, qui avait financé à Moscou et Saint-Petersbourg des chantiers prestigieux, investit une partie de sa richesse dans la construction d'édifices religieux et sanitaires dans sa République. Moustafa Batdyev (karatchaï), ancien président de la banque de la république, est surnommé le « Tchoubais karatchaï », tandis qu'Arsen Kanokov, (kabarde, comme son prédécesseur, les Kabardes formant la majorité en Kabardino-Balkarie), homme d'affaires possédant le réseau de magasins Sindika à Moscou, ainsi que des centres commerciaux et une agence de conseil, est préféré à d'autres candidatures potentielles évoquées durant l'année 2005 ⁵⁶, pour la même raison. Cette « oligarchisation » ⁵⁷ de la vie politique s'inscrit dans une tendance générale ⁵⁸ et se combine, au Nord-Caucase, avec le maintien d'une logique d'affermage ⁵⁹, où

⁵⁵ O. KRISTANOVSKAË, *op. cit.*, voir en particulier le chapitre 5, « Rossijskaâ biznes-èlita » [La business-élite russe], p. 291-371.

⁵⁶ Voir V. KHATAZHUKOV, « Kabardino-Balkaria : End of the Road for Kokov? », *CRS*, 269, 12 janvier 2005.

⁵⁷ Voir J.-R. RAVIOT, « Les rapports centre-régions en Russie », *Courrier des pays de l'Est*, 1033, 2003, p. 12-13. On peut développer cette idée par exemple au Daghestan avec le contrôle de Dagneft, le consortium pétrolier de la République, par le député avar à la Douma, Gadjji Makhatchev.

⁵⁸ Voir à ce sujet les contributions de Nina BACHKATOV et Cédric DURAND dans ce même ouvrage.

⁵⁹ Voir J. RADVANYI, « Economie : un système d'affermage généralisé ? », *op. cit.*, p. 11-12.

les subsides ⁶⁰ très importants dévolus aux républiques nord-caucasiennes valent monnaie d'échange contre la garantie d'une relative stabilité sur place et le soutien au pouvoir fédéral.

Cependant, malgré les différentes politiques entreprises par Moscou qui, comme on l'a vu, relèvent souvent plus du « coup par coup » que d'une politique systématique, de grandes instabilités persistent, rappelant qu'avec cette région plus qu'avec aucune autre en Fédération de Russie, le pouvoir fédéral est en permanence en quête d'un fragile équilibre.

Des instabilités fortes et persistantes

On ne saurait faire abstraction du contexte général qui caractérise la région depuis la fin de l'URSS et, s'ils ne sont pas au centre de ce texte, de la façon dont les conflits armés l'affectent. La militarisation de la région est très importante, l'une des plus importantes au monde, comme le souligne John Dunlop ⁶¹. Outre les deux conflits tchéchènes de très grande ampleur et dont les répercussions sur la région et sur l'évolution du système politique russe sont analysées ailleurs ⁶², le conflit que l'on pourrait qualifier de « gelé » du Prigorodny ⁶³ – qui avait éclaté en octobre 1992 entraînant des centaines de morts, la fuite de 30 à 60 000 ⁶⁴ Ingouches du Prigorodny vers l'Ingouchie –, reste une pierre d'achoppement des relations osséto-ingouches, et porte la marque encore vive de l'implication de Moscou. En effet, la participation d'unités militaires fédérales au côté des forces ossètes a introduit une dimension de méfiance en Ingouchie, alors que le soutien apporté par le pouvoir fédéral à la création de cette République avait suscité l'espoir de la réintégration à terme du district du Prigorodny dans la République d'Ingouchie ⁶⁵. Parallèlement, les analyses s'étaient

⁶⁰ Sur les subsides accordés aux républiques nord-caucasiennes dont les indicateurs économiques en font les territoires les plus pauvres de la Fédération, voir *Russian Analytical Digest*, 5, 29 août 2006, www.russlandanalysen.de.

⁶¹ Evoquant en 2006 la présence d'environ 70 000 membres de structures de forces en Tchétchénie, et de 250 000 hommes en armes de différents ministères dans l'ensemble du district fédéral du Sud. Selon D. Kozak, on compte 1 180 « *siloviki* » (hommes des structures de forces) pour 100 000 habitants, ce qui en fait une des régions les plus militarisées au monde. J. DUNLOP, *op. cit.*

⁶² Voir A. LE HUÉROU, A. MERLIN, A. REGAMEY, S. SERRANO, *Tchéchénie, une affaire intérieure ? Russes et Tchétchènes dans l'étau de la guerre*, Paris, Autrement, 2005 et A. MERLIN, « Les guerres de Tchétchénie et le Caucase du Nord », *La Revue nouvelle*, avril 2004, p. 21-31.

⁶³ Du 29 octobre au 2 novembre 1992, un conflit embrase le district, durant lequel les forces russes appuient les forces ossètes : d'après l'administration russe provisoire, 419 Ingouches sont tués, 171 Ossètes également, ainsi que 60 personnes d'autres nationalités ; 3 397 maisons sont brûlées dont 3 000 maisons ingouches. Des dizaines de milliers d'Ingouches qui résidaient dans le district se réfugient en Ingouchie.

⁶⁴ Les estimations divergent, selon que la source est ossète ou ingouche.

⁶⁵ Cette question territoriale est une conséquence directe de la déportation de 1944. En 1957, lors de leur retour et de la restauration de la république de Tchétchéno-Ingouchie, un district peuplé d'Ingouches, le Prigorodny, n'est pas réintégré dans cette République, mais reste au sein de l'Ossétie du Nord. Sur le conflit du Prigorodny, voir S. TSCHERWONAJA, « Der

multipliées pour évoquer deux hypothèses. L'une liait l'éclatement du conflit du Prigorodny à une tentative de la part de certains segments proches du Kremlin (que l'on pourrait qualifier de « pro-guerre »), d'entraîner le président indépendantiste tchéchène Doudaev dans un soutien à ses « frères » ingouches et par là-même de mettre fin à son projet indépendantiste au terme de la guerre ainsi déclenchée ⁶⁶. L'autre faisait état, au contraire, d'un souci du pouvoir fédéral d'écarter les Ingouches d'une guerre éventuelle avec la Tchétchénie, en leur garantissant une République à part. Cependant, la loi de 1991 sur la réhabilitation territoriale ne faisait que renforcer la détermination des autorités ingouches à se voir restituer le Prigorodny. Le projet proposé par D. Kozak après les événements de Beslan sur le retour des réfugiés ingouches et la création d'un nouveau village (*Novyj*) au Prigorodny, suscite cependant un double refus et le départ de Dzasokhov de la présidence ossète a été souvent expliqué plus par ce refus que par la volonté de calmer la population indignée par la prise d'otages et son issue sanglante. Parallèlement, des lettres affluent à la présidence fédérale, contournant le *polpred* dont le projet est considéré comme inepte d'un côté comme de l'autre. Si la justice fédérale a tranché en décembre 2006 en faveur du *statu quo* territorial ⁶⁷, cassant une décision du Tribunal de Nazran et contredisant clairement l'article 11 de la Constitution ingouche sur la restitution du Prigorodny, le conflit reste gelé et la tension persiste.

Sur le plan des questions territoriales, on entend à intervalles réguliers des projets de réduction du nombre d'entités fédérées revenir sur le devant de la scène avec, au Nord-Caucase, diverses allusions récurrentes sur des projets de réunification de l'Ingouchie, de la Tchétchénie et du Daghestan. Alors que des précédents avaient eu lieu en termes de déclarations (Akhmad Kadyrov, ancien président tchéchène mis en place par Moscou, avait fait état plusieurs fois d'un projet de fusion de la Tchétchénie et de l'Ingouchie), ce genre de propos suscite régulièrement des réactions offusquées des autorités ingouches et daghestanaïses. S'agit-il, de la part du pouvoir fédéral, d'une volonté de mesurer l'état de l'opinion publique sur cette question ? Toujours est-il que la question de la consolidation des entités et de la réduction de

ossetische-inguschische Konflikt im Nordkaukasus : I. Ausbruch und Verlauf des kriegischen Konflikts, 1992 ; II. Konflikte im Nordkaukasus : Osseten und Inguschen : ohne klare politische Motive » [Le conflit osséto-ingouche au Caucase du Nord I. Eclatement et déroulement du conflit armé, 1992 ; II. Les conflits au Caucase du Nord : Ossètes et Ingouches, sans motifs clairs], *Osteuropa*, août-septembre 1995, p. 829. Voir aussi S. E. CORNELL, *Small Nations and Great Powers, A study of ethno-political conflict in the Caucasus*, Curzon, Caucasus World, Surrey, 2001. Voir A. A. CUCIEV, *Osetino-ingušskij konflikt (1992-...)*. *Ego predystoriâ i faktory razvitiâ* [Le conflit osséto-ingouche et les facteurs de son évolution], Moscou, Rosspen, 1998. Voir aussi V. TISKOV, « Osetino-ingusskij konflikt (Antropologija ètničeskoj citski) », [Le conflit osséto-ingouche, Anthropologie d'une épuration ethnique], in V. TISKOV, *Očerki teorii i politiki ètničnosti v Rossii* [Essais sur la théorie et la politique ethnique en Russie], Moscou, IEA, RAN, 1997, p. 354-399. Plus récemment, le dossier « Prigorodnyj Rajon, 1992 » [Le district du Prigorodny, 1992], *Doch*, 4/14, 2006, www.doshdu-ru.

⁶⁶ M. Tichkov, qui fut un temps ministre des Nationalités d'Eltsine, évoque cette hypothèse dans l'un de ses écrits. V. TISKOV, « Osetino-ingusskij konflikt... », *op. cit.*, p. 354-399.

⁶⁷ S. MARKEDONOV, « Osetino-Ingusskij dialog » [Le dialogue osséto-ingouche], www.politcom.ru, 26 décembre 2006.

leur nombre, qui s'est posée ailleurs en Russie, a suscité une crise très particulière dans les Adyghés, dont des rumeurs persistantes en 2005-2006 sur l'imminence d'une fusion avec le territoire de Krasnodar n'ont cessé d'entretenir les tensions. Attribuées tantôt à V. Poutine, tantôt à D. Kozak ⁶⁸, elles ont débouché sur une crise ouverte entre D. Kozak et Kh. Sovmen ⁶⁹, qui a fini par annoncer sa démission le 4 avril 2006... avant de la retirer, tout en avertissant de risques de déstabilisation du Caucase du Nord, voire de la Russie dans son ensemble en cas de fusion imposée. Il est assez probable que la nomination de M. Tkhakouchinov à la tête de la République et le départ de Kh. Sovmen soient le résultat direct de cette crise ⁷⁰.

Une des autres crises ayant entraîné une visibilité accrue de D. Kozak est la crise qui a secoué la Karatchaïévo-Tcherkessie à l'automne 2004 et dont les séquelles sont toujours présentes. Dans ce cas, le soutien apporté par D. Kozak au président Batdyev, continue de susciter l'ire d'une partie de la population. Pour rappel, la crise s'est amorcée lorsqu'après un dîner en présence du gendre de Batdyev, sept personnes dont un député du Parlement ont disparu, dont les corps ont été retrouvés ensuite. Cette affaire a envenimé la situation de la république, des manifestations demandant la démission du président se multipliant à la fin de l'année 2004. Après avoir promis que justice serait faite, D. Kozak a obtenu une légère accalmie, mais qui précédait de nouvelles mobilisations durant l'année 2005. Ayant été partiellement relégué au second plan du fait de l'irruption d'autres tensions liées à la réforme territoriale ⁷¹, réveillant des mobilisations nationales en particulier des Abazes (et dans la République voisine, de fortes mobilisations revendiquant la création d'une République balkare séparée) ⁷², ce problème n'en reste pas moins préoccupant, dans un contexte où la corruption, la disjonction entre une large partie de la population exclue du jeu politique et économique et des élites protégées et la montée de l'impunité en partie alimentée par l'impunité régnant en Tchétchénie constituent le terreau de radicalisation ⁷³ d'une partie de la jeunesse.

⁶⁸ Il est en effet fait état d'un soutien de M. Kozak à cette idée. Voir *RFE/RL Newslines*, 2 March 2006 et *RFE/RL Caucasus Report*, 10 March, 2006.

⁶⁹ S. MARKEDONOV, «Adygeâ : stanet li smena prezidenta smenoi veh ? » [Adyghés : changement de président, changement d'orientation ?], www.politcom.ru, 27 octobre 2006.

⁷⁰ O. TSVETKOV, « Putinskaâ vertikal' » [La verticale de Poutine], <http://sovetskus.narod.ru/thaprishel.htm>, février 2007.

⁷¹ M. GUKEMUKHOV, « New dispute erupts in Karachai-Cherkessia », *IWPR'S Caucasus Reporting Service*, 294, 7 July 2005.

⁷² « Balkars launch new campaign for own Republic », *RFE/RL Caucasus Report*, 8/18, 6 June 2005. Sur les revendications de partition dans les Républiques bi-titulaires durant la décennie 1990, voir A. MERLIN, « Nationalisme ethnique et projets de partition au Nord-Caucase », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 34, juillet-décembre 2002, p. 174-196.

⁷³ Sur les questions d'Islam et d'islamisme au Nord-Caucase et les risques d'instabilité et de radicalisation, que nous n'abordons pas, volontairement, ici, on peut se reporter au numéro des CEMOTI dirigé par S. GANGLOFF, « Islam au Caucase », 2004 et à B. BALCI, R. MOTIKA (dir.), *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

Conclusion

En juin 2005, dans un « rapport Kozak » à vocation confidentielle au départ, mais dont la presse russe a fait ses « choux gras » à la suite d'une fuite, la situation générale du Nord-Caucase est caractérisée comme alarmante. Le *polpred* y analyse, en les dénonçant, les fonctionnements claniques des élites locales et l'immense corruption qui règnent dans la région. Il y prédit des instabilités croissantes et y voit un terreau favorable à la montée des extrémismes en tout genre. Quel que soit le sens – hasard ou stratégie ? –, de la fuite qui rend publique l'existence de ce rapport, une chose est sûre : les difficultés et les fragilités de la région y sont mentionnées sans fard.

En avril 2007, le « couronnement »⁷⁴, expression largement utilisée par la presse russe, de Ramzan Kadyrov comme président de Tchétchénie se fait à Grozny en présence du représentant plénipotentiaire Dmitri Kozak, qui lui remet en main propre le document officiel du président et lui lit le mandat donné par V. Poutine pour la cérémonie – en l'absence de ce dernier. La présence à cette cérémonie de plusieurs chefs de Républiques du district fédéral du Sud, dont M. Ziazikov, président ingouche, M. Kanokov, président de Kabardino-Balkarie, M. Tchoub, gouverneur de la région de Rostov, conforte la présentation officielle d'un Nord-Caucase rentré dans l'ordre et d'une politique de normalisation parachevée. Cependant, d'aucuns attirent l'attention en coulisse sur le fait qu'une large partie de l'entourage de ce nouveau président est composée d'anciens combattants indépendantistes et que pour la première fois, un chef d'Etat tchétchène à la tête de la Tchétchénie dispose d'un contrôle et d'un pouvoir tels qu'auraient pu en rêver les deux présidents indépendantistes de l'histoire tchétchène postsoviétique, D. Doudaev et A. Maskhadov. On peut même s'interroger sur le fait de savoir si ce « couronnement » n'est pas le signe que le président Poutine s'est en quelque sorte résigné par rapport à un véritable projet de « dictature de la loi », et si R. Kadyrov ne demande plus de traité de délimitation des compétences⁷⁵, il obtient par les flux directs de Moscou et dans le cadre de sa relation bilatérale avec le président russe sans doute autant que ce qu'il aurait obtenu d'un traité.

Alors que l'arrivée de M. Poutine au pouvoir s'est faite à la suite de l'incursion tchétchéno-daghestanaise d'août 1999, que l'« opération anti-terroriste » qui s'est déclenchée s'est accompagnée de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de rétablissement de la verticale du pouvoir et d'une volonté de remise en ordre des relations entre le pouvoir fédéral et les entités fédérées –, une question se pose. En effet, si l'on compare la situation nord-caucasienne du printemps 2007 avec celle qui prédominait lors de l'arrivée de V. Poutine au pouvoir, on peut en tirer plusieurs constats : la déstabilisation du Daghestan et le spectre de la perte de cette République par Moscou en 1999 s'inscrivaient dans un contexte où, pour une partie des élites russes, la Tchétchénie de l'après-première guerre faisait partie de l'« étranger proche »,

⁷⁴ M. AGARKOV, « Koronaciâ v dekoraciâh » [Le couronnement dans son décor], *Profil'*, 9 avril 2007, p. 16-19. Voir « Ramzan Кадиров официально вступил в должность президента Чеченской Республики », [Ramzan Kadyrov a pris ses fonctions officielles de président de la république de Tchétchénie], <http://www.ufo.gov.ru/news/1388.html>.

⁷⁵ Voir « Le Tatarstan et la Tchétchénie rentrent dans le rang », *Courrier international*, 22 mars 2007.

selon l'expression apparue après l'éclatement de l'URSS dans le vocabulaire du premier ministre des Affaires étrangères russe, A. Kozyrev, pour définir les Etats ex-soviétiques devenus indépendants. La politique menée au Nord-Caucase durant les deux mandats du président Poutine est pour le moins contrastée.

Près de huit ans après, l'heure des bilans s'impose. Parallèlement à la reprise d'une guerre de grande ampleur, c'est à une consolidation des élites locales que le pouvoir fédéral a procédé, recourant au renforcement de la présence des structures de forces et entérinant un mode de gestion bilatéral, avec, après la réforme de 2004, la nomination directe des chefs des entités fédérées. Ce mode de relation bilatérale, concomitant d'une mise en conformité des textes locaux avec la Constitution fédérale, présente donc un caractère hybride, restant imprégné des pratiques politiques éprouvées tant à l'époque tsariste qu'à l'époque soviétique vis-à-vis des régions en général, et du Nord-Caucase en particulier.

Tout en ayant, en surface, maintenu une certaine étanchéité dans les premières années de la deuxième guerre, on voit la « paroi » craquer lorsque des actes terroristes ou des attaques de combattants débordent sur d'autres territoires. Ceci interroge l'observateur sur la vision qu'a Moscou du Nord-Caucase et de la meilleure façon d'administrer la région. De toute évidence, le maintien des élites par les flux financiers abondants provenant de Moscou aboutit à l'un des résultats escomptés : on n'entend plus au Nord-Caucase de revendications à connotation séparatiste ou indépendantiste, le contrat implicite du « donnant-donnant »⁷⁶ – loyauté contre flux financiers, stabilité contre laxisme quant à la corruption – fonctionnant de façon relativement rodée et transcendant sans encombre les relèves d'élites opérées à intervalles réguliers.

Ceci nous interroge néanmoins sur ce que cette région peut nous enseigner des évolutions plus générales en Russie, tant dans le domaine des relations centre-périphéries que dans le domaine politique plus général, et nous renvoie à l'affirmation posée par la Constitution de 1993 de la Russie, définie comme Etat multinational, démocratique, fédéral. Le statut de Moscou – à la fois capitale d'un nouvel Etat bâti sur un projet démocratique dans le cadre du passage du système de parti unique au pluralisme et de la mise en œuvre de mécanismes de « transition démocratique »⁷⁷

⁷⁶ Comme le disait un observateur de la vie politique au Daghestan : « nous dépendons économiquement de Moscou, mais Moscou dépend politiquement de nous », Moscou, 17 avril 2007.

⁷⁷ Le terme de transition a été fortement remis en cause par les politologues, sociologues et juristes concernant le cas russe postsoviétique, ce dont attestent plusieurs des contributions de cet ouvrage. Pour un retour sur la notion et le développement des débats autour d'elle, voir N. GUILHOT, P. C. SCHMITTER, « De la transition à la consolidation, Une lecture rétrospective des *democratization studies* », *Revue française de science politique*, 50/4-5, août-octobre 2000, p. 618. La « transitologie », qui s'est développée dans le champ des sciences sociales, a connu plusieurs phases, épousant en quelque sorte les vagues de transition posttotalitaire à différentes époques, en Europe du Sud (Grèce, Portugal, Espagne), puis en Europe de l'Est. « Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces efforts ont fini par constituer une sous-discipline distincte au sein des sciences politiques contemporaines, les *democratization studies* », écrivent Nicolas Guilhot et Philippe Schmitter (*op. cit.*, p. 615). Pour une analyse de la pertinence des théories de la transition dans le cas de l'Europe centrale, voir J.-M. DE WAELE, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (dir.), *La*

et incarnation de la métropole d'un territoire dont le rétrécissement n'éradique pas automatiquement la dimension d'Empire – pose la question de la difficile conversion d'un système à l'autre. La Russie s'est-elle débarrassée de toutes les caractéristiques liées à son héritage impérial ? Lorsque S. Markedonov appelle à une urgente « russianisation » de la région, il la pense en termes politiques, à savoir comme une restauration et revalorisation du lien politique et citoyen de tous, Russes et non Russes ethniquement, à l'Etat et à son intégrité. A l'échelle de la région, on retrouve la question de l'intégration des allogènes dans l'Etat, avec le délicat équilibre à trouver, entre les partisans d'une « *gubernizacia* », visant à gommer les caractéristiques du « fédéralisme ethnique »⁷⁸, et ceux que ces derniers qualifient d'« ethno-élites »⁷⁹, avec, entre les lignes, la critique d'une appropriation locale du pouvoir, et dans certains cas, celle d'une négligence politique et économique vis-à-vis de la part des Russes restés sur place et mis à l'écart des partages interclaniques.

La parution, en 2007, d'un ouvrage intitulé *Le Caucase russe* (russe) ⁸⁰, et en particulier son sous-titre (« livre à l'usage des hommes politiques »), témoigne d'un chantier toujours ouvert. On peut saluer le fait qu'il parle de « Caucase russe » et non de « Sud de la Russie » malgré les modifications sémantiques officielles, tant cette région appelle une politique spécifique et renvoie à la mutation identitaire inachevée dans laquelle la Russie se trouve.

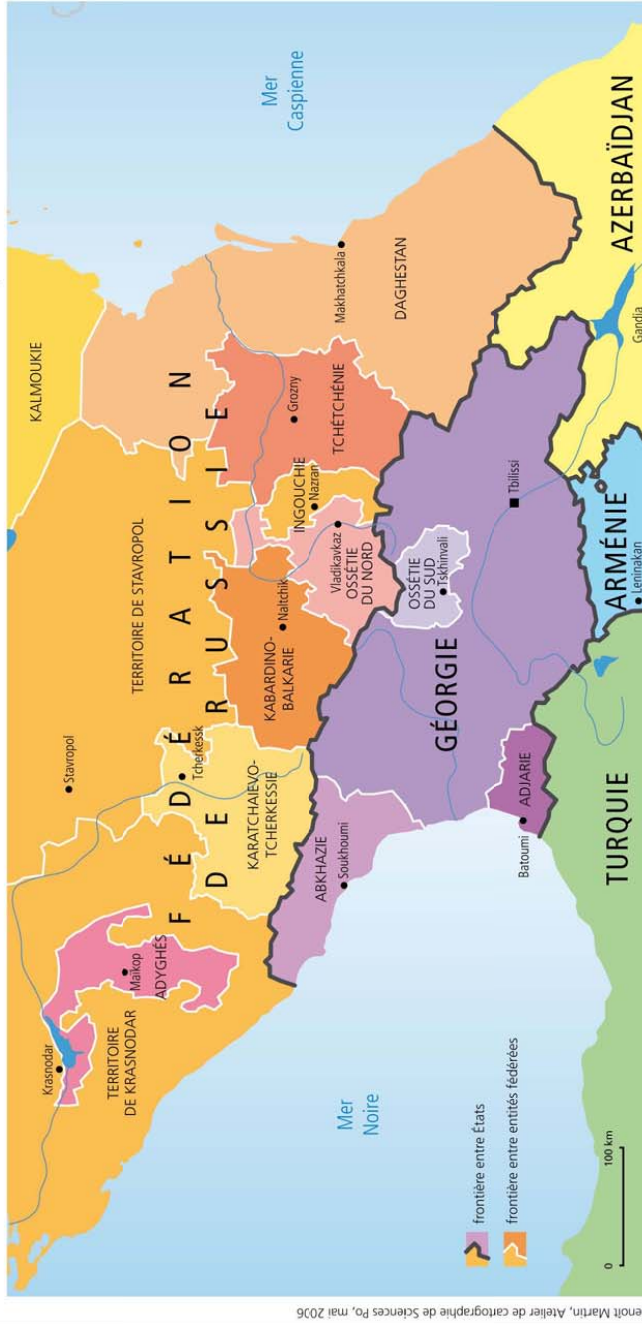
démocratie en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 29-58. Voir aussi M. DOBRY, « Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, 50/4-5, août-octobre 2000, p. 604 ; D. COLAS (dir.), *L'Europe post-communiste*, Paris, PUF, 2002, et J.-P. MASSIAS, *Droit constitutionnel des Etats d'Europe de l'Est*, Paris, PUF, 1999. La partie intitulée « Le fédéralisme, solution au problème colonial » du manuel de science politique de G. Burdeau (G. BURDEAU, *Traité de science politique*, Tome II, Paris, LGDJ, 1949, p. 501-539) est également stimulante pour une analyse du cas russe en particulier au Nord-Caucase. Pour une approche comparative des transitions post-totalitaires, voir J. J. LINZ, A. STEPAN, *Problems of Democratic Transition and Consolidation : Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

⁷⁸ Voir V. R. FILIPPOV, *Kritika ètničeskogo federalizma* [Critique du fédéralisme ethnique], Moscou, Centre d'études régionales et de civilisations, Académie des sciences de Russie, 2003.

⁷⁹ V. V. CERNOUS (ed.), *Etnoetatism i ètnokratii na ûge Rossii* [Ethnoétatisme et ethnocraties dans le Sud de la Russie], SKNTs VCh, 2006. Voir aussi les travaux de Galina Denisova, en particulier G. S. DENISOVA, M. R. RADOVEL, *Ètnosociologiâ*, [Ethnosociologie], Rostov-sur-le-Don, Izdatel'stvo 000, 2000 ; G. S. DENISOVA, *Ètničeskij faktor v političeskoj žizni Rossii 90-h godov* [Le facteur ethnique dans la vie politique de la Russie des années 90], Rostov-sur-le-Don, 1996 et sur les Russes au Nord-Caucase : V. P. ULANOV, *Russkie na Severnom Kavkaze : analiz transformacii sociokul'turnogo statusa* [Les Russes au Caucase du Nord : analyse d'une transformation de statut socioculturel], Rostov-sur-le-Don, 2003.

⁸⁰ V. TISKOV (ed.), *Rossijskij Kavkaz, kniga dlâ politikov* [Le Caucase russe, livre à l'usage des hommes politiques], Moscou, 2007.

Annexe 1. Les entités nationales-territoriales au Caucase du Nord après 1992



Benoît Martin, Atelier de cartographie de Sciences Po, mai 2016

Source : d'après Artur Tsoutsiev, *Atlas èmpolitticeskoj istorii Kavkaza – 1774-2004 [Atlas historique èmpolittique du Caucase, 1774-2004]*, Moscou, Evtropa, 2006, 128 p.

Annexe 2. Tableau électoral des différentes républiques nord-caucasiennes entre 1992 et 2007

Républiques		Elections/nominations des chefs ou présidents des Républiques		
Adyghés	5 janvier 1992	L'Adyghé A. Djarimov, ex-premier secrétaire du Parti communiste des Adyghés, est élu président avec 59,9% des voix, contre P. Khakouz qui en recueille 23,4%	12 janvier 1997	Le président sortant, l'Adyghé Aslan Djarimov, est réélu avec 57,8% des voix, contre l'Adyghé Aslanbi Sovmiz, directeur de la représentation de Loukoïl-Adygnetteprodukt (réseau de stations essence et de produits dérivés du pétrole) qui recueille 19,6% des voix. Tkhakouchinov (qui sera nommé en 2007 par V. Poutine comme successeur de Kh. Sovmen), recueille un peu plus de 2% des voix des électeurs
	13 janvier 1992	Introduction de la fonction de chef de l'administration, nommé par le président russe. V. Khoubiev, président du comité exécutif de la région autonome depuis 1979, est nommé à cette fonction de chef de l'administration en mars 1992	13 janvier 2002	Khasset Sovmen, millionnaire possédant des mines d'or, est élu avec 68,9% des voix dès le premier tour. Le président sortant Aslan Djarimov recueille 10,2% des voix, Nina Konovalova, à la tête de l'Union des slaves, recueille quant à elle 9,7% des voix
Karatchaïévo-Tcherkessie	13 janvier 1992	Introduction de la fonction de chef de l'administration, nommé par le président russe. V. Khoubiev, président du comité exécutif de la région autonome depuis 1979, est nommé à cette fonction de chef de l'administration en mars 1992	16 mai 1999	Premières élections du chef de la République : le général V. Semionov est élu avec 76% des suffrages, contre le Tcherkess S. Derev, maire de Tcherkessk, qui recueille 23,4% des voix
	31 août 2003	Elections présidentielles : M. Badyev recueille 48% des voix (soit 103 947 voix) et V. Semionov recueille 45% des voix (soit 100 996 voix). 8 623 électeurs votent « contre tous »	25 octobre 2006	La candidature de A. Tkhakouchinov, recteur de l'Université de Maïkop et membre de Russie unite, fait l'objet d'un vote majoritaire au Gossovnet (Parlement de la République) et soumis au choix du président V. Poutine, en remplacement de M. Sovmen. Il prendra ses fonctions de président le 13 janvier 2007

<i>Élections/nominations des chefs ou présidents des Républiques</i>	
<i>Républiques</i>	
<i>Kabardino-Balkarie</i>	<p>5 janvier 1992 V. Kokov, ex-premier secrétaire du Parti de la République, kabarde, est élu président avec 88,9% des voix</p> <p>12 janvier 1997 Le président sortant V. Kokov est réélu avec 93 % des voix</p> <p>13 janvier 2002 V. Kokov est réélu avec 88% des voix, face à son principal opposant le général Batyroev qui ne recueille que 7%</p> <p>28 septembre 2005 Valeri Kokov est remplacé par Arsen Kanokov, riche homme d'affaires, dont la candidature est proposée par D. Kozak</p>
<i>Ossétie du Nord</i>	<p>16 janvier 1994 Akhsarbek Galazov est élu président avec 64% des voix</p> <p>7 juin 2005 Quelques mois après la prise d'otages de Beslan, T. Mansourouev, président du Parlement d'Ossétie du Nord, est nommé président en remplacement de M. Dzasokhov</p> <p>Janvier 1998 A. Dzasokhov, ancien membre du Politburo soviétique, est élu président (76% des voix) contre le président sortant A. Galazov</p> <p>27 janvier 2002 A. Dzasokhov est réélu avec 59% des voix</p>
<i>Ingouchie</i>	<p>27 février 1993 Le général Rouslan Aouchev est élu président</p> <p>1^{er} mars 1998 R. Aouchev est réélu président de la République d'Ingouchie, au terme d'élections dénoncées comme falsifiées par ses opposants</p> <p>28 avril 2002 M. Ziariikov, colonel du FSB et ancien adjoint de V. Kazantsev au District fédéral du Sud, est élu avec 53% des voix</p> <p>15 juin 2005 La candidature de M. Ziariikov est proposée à sa propre succession, par le président Poutine. M. Kozak, sceptique eu début, se rallie à cette décision</p>
<i>Tchéchénie</i>	<p>31 octobre 1991 D. Doudaev est élu président avec 90% des voix, mais seulement dans les districts tchéchènes (les autres districts sont boycottés par les Ingouches et les Cosaques)</p> <p>27 janvier 1997 A l'issue de la première guerre, l'indépendantiste A. Maskhadov est élu avec 57% des voix président de Tchéchénie-Itchkérie, sous les auspices de l'OSCE</p> <p>5 octobre 2003 Akhmad Kadyrov est élu président de Tchéchénie avec 80% des voix</p> <p>29 août 2004 Après l'assassinat de A. Kadyrov en mai, A. Alkhanov est élu président officiellement de la Tchéchénie réintégrée dans la Fédération de Russie</p> <p>8 mars 2005 Le président indépendantiste A. Maskhadov est tué</p> <p>6 avril 2007 Après la démission de A. Alkhanov nommé vice-ministre de la Justice de Russie, R. Kadyrov est nommé président de Tchéchénie par le président V. Poutine</p>

Républiques	Elections/nominations des chefs ou présidents des Républiques	
<i>Daghestan</i>	<p>26 juillet 1994 M. Magomedov est élu chef du <i>Gossovet</i> pour deux ans, dans le cadre de la période probatoire</p> <p>Février 1996 M. Magomedov demande à l'Assemblée constitutionnelle, de prolonger son mandat de deux ans</p>	<p>26 juin 2002 M. Magomedov est réélu pour un troisième mandat à la tête du Conseil d'Etat</p> <p>20 février 2006 L' Avar Moukhou Aliev, ancien 1^{er} secrétaire du PC de la République du Daghestan et président de l'Assemblée populaire de la République, est proposé par le président V. Poutine au poste de président de la République du Daghestan</p>

Annexe 3. Répartition des différents peuples par République

<i>Adyghés</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Russes	285 626	71%	293 640	68%	288 280	64%
Adyghés	86 388	21%	95 439	22%	108 115	24%
Arméniens	6 359	2%	10 460	2%	15 268	3%
Ukrainiens	12 078	3%	13 755	3%	9 091	2%
Autres		3%		4%		6%
<i>Population totale</i>	<i>404 390</i>	<i>100%</i>	<i>432 046</i>	<i>100%</i>	<i>447 109</i>	<i>100%</i>

<i>Karatchaïévo-Tcherkessie</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Karatchaïs	109 196	30%	128 746	31%	169 198	39%
Russes	165 604	45%	175 923	42%	164 734	37%
Tcherkesses	34 430	9%	40 230	10%	49 591	11%
Abazes	24 245	7%	27 475	7%	32 346	7%
Nogaïs	11 872	3%	12 993	3%	14 873	3%
Autres		6%		7%		2%
<i>Population totale</i>	<i>367 364</i>	<i>100%</i>	<i>414 970</i>	<i>100%</i>	<i>439 470</i>	<i>100%</i>

<i>Kabardino-Balkarie</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Kabardes	303 604	46%	363 500	48%	498 702	55%
Russes	234 137	35%	240 721	32%	226 620	25%
Balkars	59 710	9%	70 571	9%	104 951	12%
Autres		10%		10%		8%
<i>Population totale</i>	<i>666 546</i>	<i>100%</i>	<i>753 531</i>	<i>100%</i>	<i>901 494</i>	<i>100%</i>

<i>Ossétie du Nord</i>	1979		1989		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Ossètes	299 022	51%	334 737	53%	445 310	63%
					dont 550 se déclarent Ossètes Digors, et 31 précisent Ossètes Irons	
Russes	200 692	34%	189 200	30%	164 734	23%
Ingouches	26 663	5%	32 800	5%	21 442	3%
Autres		11%		12%		11%
<i>Population totale</i>	<i>592 002</i>	<i>100%</i>	<i>632 400</i>	<i>100%</i>	<i>710 265</i>	<i>100%</i>

<i>Tchéchéno-Ingouchie</i>	1979		1989	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Tchéchéènes	611 405	53%	734 501	58%
Russes	336 044	29%	293 771	23%
Ingouches	134 744	12%	163 711	13%
Arméniens	14 621	1%	14 824	1%
Ukrainiens	12 021	1%	12 637	1%
Autres		4%		4%
<i>Population totale</i>	<i>1 155 805</i>	<i>100%</i>	<i>1 270 400</i>	<i>100%</i>

<i>Ingouchie</i>	2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Ingouches	361 057	77%
Tchéchéènes	95 403	20%
Russes	5 559	1%
Autres		1%
<i>Population totale</i>	<i>467 294</i>	<i>100%</i>

<i>Tchéchénie</i> ¹	2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Tchéchènes	1 031 647	93%
Russes	40 645	4%
Koumyks	8 883	1%
Nogaïs	3 572	0,3%
Ingouches	2 914	0,3%
Autres		1%
<i>Population totale</i>	<i>1 103 686</i>	<i>100%</i>

<i>Daghestan</i>	1979		1989		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Avars	418 634	26%	495 721	28%	758 438	29%
Darguines	246 854	15%	280 431	16%	425 526	17%
Koumyks	202 297	12%	231 805	13%	365 804	14%
Lezguines	188 804	12%	204 370	11%	336 698	13%
Laks	83 457	5%	91 682	5%	139 732	5%
Russes	189 474	12%	165 940	9%	120 875	5%
Tabassaranes	71 722	4%	78 196	4%	110 152	4%
Tchéchènes	49 200	3,02%	58 000	3,22%	87 867	3%
					dont 116 se déclarent Akkines	
Nogaïs	24 977	2%	28 294	2%	38 168	1%
Routouls	14 288	1%	14 955	1%	24 298	1%
Agouls	11 459	1%	13 791	1%	23 314	1%
Autres		8%		8%		6%
<i>Population totale</i>	<i>1 628 159</i>	<i>100%</i>	<i>1 802 188</i>	<i>100%</i>	<i>2 576 531</i>	<i>100%</i>

¹ Les résultats officiels du recensement de 2002 sont à prendre avec une extrême précaution critique pour la Tchétchénie : effectué en situation de conflit armé, il n'a pas pu être mené dans des conditions convenables. En outre, les résultats du recensement ont été donnés officiellement dès la fin du travail de récolte des données, c'est-à-dire dès octobre 2002, tandis que les résultats officiels pour les autres régions de Russie n'étaient rendus publics qu'en 2004. Il est difficile de soutenir scientifiquement une croissance démographique de la Tchétchénie alors que les organisations non gouvernementales travaillant sur place font état de disparitions continues à partir de 1999.